Satellifax

Le premier quotidien de l'audiovisuel

N° 4567 – Lundi 14 septembre 2015

A LA UNE 1

▪ **Fleur Pellerin :** hausse de la taxe télécoms, pas de pub en soirée sur FTV et 1 € de redevance en plus

ENTREPRISES ET MARCHES 2

▪ **Hausse taxe télécoms :** une « forme de mépris » pour le secteur, selon Orange

▪ **Groupe Vivendi :** acquisition des Studios de Boulogne

▪ **Michel Combes :** réduction de moitié des 14 M€ de son parachute doré

▪ **Eutelsat / SES :** alliance dans le lancement d'une initiative baptisée « The Future Video Initiative »

INDUSTRIE DES PROGRAMMES 4

▪ **D. Ernotte :** la fiction, une priorité « plus importante peut-être que l'information »

▪ **Festival de La Rochelle :** un « âge d'or » pour la fiction, avec encore trop de faiblesses côté français

▪ **Uspa :** produire davantage, de manière diversifiée, pour mieux exporter

▪ **Transparence des comptes :** Fleur Pellerin souhaite un aboutissement rapide des négociations

▪ **Zodiak Rights :** nombreuses ventes à l'international des *Revenants* saison 2

▪ **Sedpa :** satisfait des résultats de l'export mais vigilant sur l'aboutissement des réformes en cours

INSTITUTIONNEL 8

▪ **Piratage :** un comité pour couper les liens entre les sites pirates et les services de paiement en ligne

▪ **Pub sur l'alcool :** appel de parlementaires à François Hollande pour assouplir la réglementation

▪ **Uspa :** l'abandon de la réforme de la redevance est une « erreur stratégique majeure »

CHAINES HISTORIQUES 9

▪ **Claire Chazal :** verbatim de ses adieux à la fin, ce dimanche, de son dernier JT à TF1

▪ **TF1 / *Le Parisien* :** Claire Chazal est « aimée » mais sera « bientôt zappée » selon un sondage

TV SUR CABLE,... 9

▪ **beIN Sports :** 2,5 millions d'abonnés en France, selon son président

▪ **Groupe Trace :** lancement d'une chaîne consacrée à la musique Gospel

VIDEO, VIDEO A LA DEMANDE 10

▪ **Fiction française :** les plates-formes vidéo et offres SVOD encore sous-exploitées, selon NPA

▪ **Trace :** lancement début 2016 d'une plate-forme de SVOD consacrée à la culture urbaine et afro

▪ **MyTF1 :** lancement d'une version compatible avec Windows 10

DROITS SPORTIFS 11

▪ **Canal+ / Foot :** acquisition des droits TV exclusifs de la Youth League

RADIO 12

▪ **Trace :** nouvelle radio en Côte d'Ivoire et volonté de déployer Trace FM dans toute la France

INTERNATIONAL 12

▪ **Etats-Unis / NBC :** Donald Trump prend le contrôle du concours Miss Univers

NOMINATIONS, MOUVEMENTS 12

▪ **Groupe TF1 :** Céline Nallet, directrice générale de TMC, NT1 et HD1

▪ **iTELE :** Virginie Chomicki, ex-LCI, nouvelle directrice adjointe

▪ **Groupe Canal+ :** Laurence Gallot devient également directrice des partenariats

PROGRAMMES 13

▪ **Arte / Zadig Productions :** 3e et dernière saison d'*Ainsi soient-ils* à partir du 8 octobre

▪ **Canal+ :** nouveau rendez-vous le samedi à 12h35 avec Eric et Quentin

AUDIENCES 14

▪ **Canal+ Sport :** 700 000 abonnés devant le 8e de finale de l'Euro Basket 2015

▪ **Canal+ :** semaine noire pour le lancement du *Grand journal* « troisième génération »

DISTINCTIONS 14

▪ **Festival de la fiction TV de La Rochelle :** palmarès de l'édition 2015

▪ **Prix des formats de l'année :** *24h, 10 %* et *Slam* récompensés en 2015

EVENEMENTS 15

▪ **Eutelsat TV Awards :** 5 chaînes françaises parmi les nominées 2015

AU FIL DES TWEETS... 16

REVUE DE PRESSE 18

AGENDA 21

A la Une

Fleur Pellerin : hausse de la taxe télécoms, pas de pub en soirée sur FTV et 1 € de redevance en plus

Pour **renflouer l'audiovisuel public en 2016**, le gouvernement a choisi de **taxer davantage les fournisseurs d'accès à internet (FAI)**, plutôt que de **remettre de la publicité après 20h sur les chaînes publiques**, et limitera à **un euro** la **hausse de la redevance** (ou CAP, contribution à l'audiovisuel public), a annoncé la ministre de la Culture et de la Communication **Fleur Pellerin** dans ***Le Journal du dimanche***.

« J'ai proposé que la **redevance** [**136 euros actuellement**, ndlr] reste **limitée à l'inflation** [...]. La hausse sera donc contenue à **1 € seulement** en 2016. C'est la plus faible augmentation depuis 2008 », a indiqué la ministre, au terme d'un arbitrage interministériel de plusieurs semaines. « En complément, **nous augmenterons à la marge la taxe que paient les opérateurs d'accès à internet**, **qui passera de 0,9 % de leur chiffre d'affaires à 1,2 %**. Cette fraction des recettes sera affectée de façon pérenne à l'audiovisuel public », a ajouté Fleur Pellerin.

Des dizaines de millions d'euros supplémentaires via la taxe télécoms

La **« taxe télécoms »** de 0,9 %, dite **« taxe Copé »**, avait été instaurée en **2009** sur les opérateurs ▪▪▪

■ ■ ■ télécoms et les FAI par le gouvernement Sarkozy pour compenser la perte de financement liée à la suppression progressive de la publicité sur France Télévisions après 20h décidée par Nicolas Sarkozy. Elle porte sur 9 % du chiffre d'affaires total des opérateurs dont les encaissements sont supérieurs à 5 millions d'euros. Mais ses recettes – de l'ordre de **200 à 300 M€ par an** – n'étaient **pas affectées directement au secteur mais au budget de l'Etat**.

Porter cette taxe à 1,2 %, et affecter ces 3 dixièmes de point supplémentaires à l'audiovisuel public rapportera **plusieurs dizaines de millions à France Télévisions ou Radio France**, déficitaires cette année de respectivement 10 et 21 M€.

Une augmentation de la taxe qui ne serait pas répercutée par les FAI ?

A noter que **Delphine Ernotte Cunci**, présidente de France Télévisions et ex-patronne d'Orange France, et qui réclamait, elle, une hausse de la redevance et de la publicité, verra finalement son ancienne entreprise appelée au secours de la nouvelle. « Une solution aurait été d'**augmenter la redevance de 4 €** : **nous nous y refusons**. Une telle décision aurait été **incohérente**, la politique du gouvernement visant, au contraire, à **baisser les prélèvements** », a poursuivi Fleur Pellerin. Selon elle, les **FAI** ne répercuteront pas cette hausse sur les **consommateurs** car « la concurrence sur les prix est forte dans ce secteur et les Français changent facilement d'opérateur ». Interrogée sur l'idée de taxer les ordinateurs, tablettes et smartphones, elle n'a pas écarté définitivement l'idée mais jugé qu'« il faudra s'interroger dans le futur **sur une réforme plus globale**, adaptée à ces nouveaux usages ».

Ne pas déstabiliser les autres médias

La ministre a aussi annoncé que **la publicité ne sera pas rétablie après 20h sur les chaînes publiques**, une hypothèse redoutée par les chaînes privées. « C'était une possibilité. Mais j'ai à cœur de ne **pas déstabiliser les autres médias**. » « Les chaînes privées doivent avoir les moyens de contribuer au pluralisme de l'information et à la création, notamment au financement du cinéma », a-t-elle expliqué.

Une bonne nouvelle pour les groupes de télévision et de radio privés. La veille, **Christopher Baldelli** (RTL), **Jean-Paul Baudecroux** (NRJ), **Etienne Mougeotte** (Radio Classique), **Denis Olivennes** (Lagardère Active), **Nonce Paolini** (TF1), **Nicolas de Tavernost** (M6), **Jean-Christophe Thiery** (Canal+) et **Alain Weill** (NextRadioTV), avaient souligné, dans une lettre ouverte publiée dans *Le Figaro*, que rétablir la publicité après 20h sur les chaînes de télévision publiques aurait des conséquences catastrophiques pour les médias privés et le pluralisme.

Plusieurs **réalisateurs et des producteurs de l'ARP** avaient également **écrit à François Hollande** la semaine dernière pour lui demander de « reconsidérer » la piste d'un éventuel retour de la publicité après 20h sur France Télévisions. « Ce serait pour nous, créateurs, un contresens profond », indiquaient-ils, estimant que cette mesure « déstabiliserait violemment le paysage audiovisuel et serait profondément néfaste au financement de la création ». ■

Entreprises et marchés

Hausse de la taxe télécoms : une « forme de mépris » pour le secteur, selon Orange

Le pdg d'**Orange**, **Stéphane Richard**, a dénoncé dimanche une **« forme de mépris » pour l'industrie des télécoms de la part du gouvernement** qui prévoit **d'augmenter** la **« taxe Copé »** sur les fournisseurs d'accès à internet (FAI) pour **renflouer l'audiovisuel public en 2016**. La ministre de la Culture et de la Communication **Fleur Pellerin** a annoncé lors d'une interview au ***Journal du dimanche*** que le gouvernement avait choisi au terme d'un arbitrage interministériel de plusieurs semaines, d'augmenter « à la marge la taxe que paient les opérateurs d'accès à internet ». La « taxe télécoms », dite « taxe Copé », passera de 0,9 % à 1,2 % du chiffre d'affaires des groupes **Bouygues Telecom**, **SFR**, **Orange** et **Free** (lire en « Une »).

« **C'est une forme de mépris par rapport à notre secteur, à notre industrie**. On considère qu'on peut bien payer ça en plus. Une fois de plus **le secteur est pris pour une vache à lait** », a réagi le pdg d'Orange. Stéphane Richard a exprimé sa **« surprise »** sur les conditions de cette annonce qui arrive « comme ça, un dimanche sans **aucune concertation préalable** », ainsi que sa **« tristesse »** de voir que « ce projet est en totale **contradiction** avec les engagements qui ont été donnés » par le président de la République. François Hollande avait indiqué il y a quelques mois, selon Stéphane Richard, qu'il n'y aurait « aucun prélèvement supplémentaire sur les opérateurs qui ne soit affecté à **l'investissement dans le secteur des télécommunications** ».

« Une ponction de 100 M€ pour Orange »

« Je conteste que ce soit marginal », a clamé le pdg d'Orange qui explique que cette augmentation de 30 % de cette taxe représente « une ponction supplémentaire de l'ordre de **100 millions d'euros** pour une entreprise comme Orange ». « C'est le montant qu'on pensait investir pour **fibrer une ville comme Nantes** », donne-t-il comme exemple. « On va essayer de contester cette augmentation qui nous paraît inopportune », poursuit-il. De plus « cette taxe Copé de plusieurs centaines de millions d'euros chaque année vient dans le budget de l'Etat et il n'y en a **qu'une moitié qui est affectée à l'audiovisuel public**. Il y aurait une façon très simple pour l'Etat d'augmenter ces ■ ■ ■

 Reproduction interdite © 2015 Fréquences

▪ ▪ ▪ recettes, c'est d'**affecter davantage de la taxe Copé à l'audiovisuel**, **sans augmenter pour autant le prélèvement** », assure Stéphane Richard.

Une hausse qui se répercutera sur le consommateur, selon Free

Chez **Free**, on souligne que « la pause fiscale aura été de courte durée », en ajoutant qu'il « **est naïf de penser que ce nouvel impôt ne soit pas in fine payé par le consommateur** ». **Bouygues Telecom** et **SFR** n'ont pour l'heure pas souhaité faire de commentaire.

La taxe télécoms dite "taxe Copé" avait été instaurée en 2009 par le gouvernement Sarkozy pour financer France Télévisions, en compensation de la suppression de la publicité après 20h. Les opérateurs télécoms l'avaient contestée devant les tribunaux jusque devant la Cour européenne, mais sans succès. ■

Groupe Vivendi : acquisition des Studios de Boulogne

Vivendi acquiert les **Studios de Boulogne**, où sont produites deux des émissions phares du clair Canal+, *Le grand journal* et *Canal Football Club*, a indiqué vendredi le groupe, maison mère de Canal+. Cette acquisition, dont le montant n'est pas mentionné, « s'inscrit dans la volonté industrielle de Vivendi d'**offrir à groupe Canal+** les **moyens financiers et techniques de son développement** », précise un communiqué. Elle lui assure « une **plus grande maîtrise de ses moyens de production**, lui permettant de créer et de distribuer encore plus de contenus ».

Ces studios, fondés dans les années quarante pour le cinéma, sont aujourd'hui très utilisés pour la réalisation de téléfilms et pour la télévision. Ils sont dotés de **quatre vastes plateaux** et de **moyens techniques** « de grande qualité », souligne Vivendi. Ils hébergent également la société de production **Flab Prod**, société créée en 2004 par François Bénichou et Laurent Armillei, acquise à 100 % par Vivendi au premier semestre 2015. Rappelons que Flab Prod produit notamment plusieurs émissions de flux pour Canal+ : *La nouvelle édition*, *Le tube*, *Canal Football Club*, *Canal Champions Club*, *Formula One*, ou encore *En quête de solutions* pour D8. Elle travaille également avec d'autres chaînes (Arte, Equidia, Escales…).

Rappelons également que Vivendi a acquis au cours du premier semestre 2015 la société de production **La Parisienne d'Images** (Gilles Galud et Catou Lairet), rebaptisée Studio+ et la société de distribution de programmes de flux **Can't Stop Media** (Matthieu Porte). ■

Michel Combes : réduction de moitié des 14 M€ de son parachute doré

Le conseil d'administration d'**Alcatel-Lucent** a décidé jeudi soir de **réduire de près de moitié les primes** de **14 millions d'euros** devant être versées à son ancien directeur général, **Michel Combes**, qui a quitté le groupe pour prendre la présidence du conseil d'administration de **Numericable-SFR** (nos informations du 27 août). Sur **trois ans**, ce dernier devrait désormais se voir attribuer **environ 7,9 M€**. La décision a été prise « **en plein accord et à la demande** de Michel Combes », précise ce vendredi un communiqué d'Alcatel-Lucent.

En ce qui concerne sa **rémunération pluriannuelle**, le conseil d'administration indique s'être conformé à l'interprétation retenue par le **Haut Comité du gouvernement d'entreprise**, « qui consacre le principe d'**acquisition prorata temporis** » et qui s'avère « plus exigeant que la pratique internationale en vigueur ». Il a aussi décidé un « **versement en numéraire et non en actions** » sur la base des 20 cours d'ouverture de l'action du groupe précédant son dernier jour d'activité. Le montant de la **rémunération variable pluriannuelle** sera au maximum de **4,84 M€** et, réduit des **prélèvements sociaux** associés, « sera versé uniquement en cas de réussite de l'opération de rapprochement avec Nokia ».

Michel Combes a sollicité auprès du conseil d'administration la **reconsidération de sa clause de non-concurrence**, dont le montant de l'indemnité a été réduit à **3,1 M€**. La durée de la clause a également été portée à **40 mois**, au lieu de 36 initialement.

« 50 % du chemin a été fait »

Stéphane Le Foll, porte-parole du gouvernement, a appelé vendredi Alcatel-Lucent et Michel Combes à faire « un nouvel effort ». « Je note que 50 % du chemin a été fait », a-t-il déclaré en marge d'une visite de François Hollande dans le Loir-et-Cher. Il y a « certainement **encore à ajuster ces sommes** » et à consentir « **un nouvel effort** », a-t-il estimé. Il s'est dit « convaincu qu'on a bien sûr à donner ce qui revient à une personne qui a pris des décisions importantes, qui s'est engagée, a pris des risques et fait évoluer l'entreprise ». Mais, selon lui, le « passage » de Michel Combes à la tête d'Alcatel a été « correct mais sans plus ». Avant d'enchaîner : « S'il est acquis que M. Combes renonce à près de 50 % [de sa prime], **c'est la preuve que c'était trop**, **beaucoup trop**. »

Thibault Lanxade, vice-président du **Medef**, a pour sa part estimé sur Europe 1 que « le plus important » dans cette affaire était que « le conseil d'administration finalement **se conforme au code Afep-Medef** ».

Selon *L'Obs*, Michel Combes pourrait recevoir comme « **golden hello** » un **plan de stock-options**, pouvant atteindre **100 M€**, une information non démentie par Altice, la holding de Patrick Drahi. ■

 Reproduction interdite © 2015 Fréquences

Entreprises et marchés

Eutelsat / SES : alliance dans le lancement d'une initiative baptisée « The Future Video Initiative »

Eutelsat Communications et **SES** ont annoncé vendredi, dans un communiqué commun, **le lancement d'une initiative d'ampleur pour l'ensemble de l'industrie**, visant à développer et promouvoir des standards, technologies et formats vidéo de dernière génération, en travaillant, dans un premier temps, sur la réception de services par satellite sur tous les écrans, ainsi que sur les technologies combinant la télédiffusion et le haut débit. Baptisé **« The Future Video Initiative »**, ce projet réunira les différents acteurs engagés dans le processus de convergence initié dans la chaîne de la distribution vidéo. Il s'assurera que les utilisateurs bénéficieront partout et à tout moment et quel que soit l'écran, d'une expérience visuelle homogène, de grande qualité et s'appuyant sur les évolutions techniques les plus récentes, précise le communiqué.

Cette annonce a été faite à l'occasion du grand salon IBC (International Broadcasting Convention), qui se tient actuellement à Amsterdam. ■

Industrie des programmes

Delphine Ernotte Cunci : la fiction, une priorité « plus importante peut-être que l'information »

La nouvelle présidente de **France Télévisions**, **Delphine Ernotte Cunci**, a su trouver les mots – avant de devoir passer aux actes – pour capter l'attention de son auditoire, composé à majorité de **producteurs et d'auteurs**, pour sa première sortie publique. « Clairement, la **fiction** est **une priorité** de mon mandat, **au même niveau**, **plus importante peut-être que l'information** », a-t-elle expliqué vendredi lors d'un discours prononcé à l'occasion du Festival de la fiction TV de La Rochelle. La comparaison n'est pas anodine. Au-delà de ses prises de position sur le financement du groupe, le débat sur son projet s'est focalisé, jusque-là, sur un thème unique : la chaîne publique d'information qu'elle compte lancer en septembre 2016.

« J'ai pu mesurer l'importance de France Télévisions dans la création en France. **Nous finançons 60 % de la fiction**. [...] Nous [avec les équipes de France 2, France 3, France 4 et France Ô] sentons tous **la responsabilité qui est la nôtre**, qui est de faire en sorte que la France soit au rendez-vous de la fiction », a-t-elle expliqué. Et la présidente assure ne pas vouloir se satisfaire des succès d'audience obtenus par France 2 et France 3 la saison dernière. « Il est important d'**amplifier** maintenant les **grandes orientations** de France Télévisions et [sa] place essentielle dans la **poursuite du renouveau** de la fiction. »

Accélérer sur les coproductions internationales

Delphine Ernotte Cunci a ainsi rappelé sa volonté de **développer des coproductions internationales**. « Ce n'est pas une question commerciale, c'est une question d'idée, de concept, de création », a-t-elle considéré. « Ce ne sera pas une réussite immédiatement mais nous n'avons pas une éternité devant nous » : « C'est maintenant qu'il faut qu'on appuie sur l'accélérateur. » L'heure n'est plus aux divergences entre éditeur et producteurs, a-t-elle estimé, appelant à **« forger » une « alliance »**, sans laquelle le secteur ne pourra « prendre cette place de champion en France, en Europe et dans le monde ».

Alors que le CNC a engagé des négociations sur « la **transparence des budgets** », visant à normaliser les pratiques en matière de devis, et qu'un premier pas a été franchi dans « l'acte II de la création » voulu par la ministre Fleur Pellerin avec la parution du décret sur les **parts de producteur** des chaînes, Delphine Ernotte Cunci a souhaité que soit engagé un **débat plus large** sur les **accords professionnels de 2008**. Ces derniers, devenus décrets, sont aujourd'hui **inadaptés**, a-t-elle estimé. Malgré l'annonce de la ministre de la Culture et de la Communication, en début d'année, d'une réforme plus vaste de ces décrets production (nos informations du 26 janvier), rien n'a encore été enclenché à ce jour.

Deux grands objectifs : la diversité et de nouvelles cases

France Télévisions sera, en tout cas, « au rendez-vous », a assuré sa nouvelle présidente, décrivant « **deux grands objectifs** » pour son groupe. Il doit d'une part aborder « **une plus grande diversité** » en matière de fiction, avec « **plus d'audace**, **d'innovation**, **de prise de risque** », et donc s'ouvrir « **à tous les genres et tous les thèmes** ». Les chaînes doivent également être « capables de produire des **formats trop peu présents**, comme le **26'** et donc faire appel à tous les savoir-faire ».

D'autre part, consciente que vouloir exporter davantage signifie produire davantage et donc accorder plus de place au genre dans les grilles, Delphine Ernotte Cunci a estimé que France Télévisions devait « être capable d'ouvrir d'autres cases sur nos écrans. J'en ai l'absolue conviction, partagée par toute la nouvelle équipe de France Télévisions ». « Il faut pour autant qu'on en ait les moyens », a-t-elle toutefois ajouté. Tout comme elle a légèrement tempéré ses propos sur la **production de pilotes** : « Je pense toujours que c'est **nécessaire**, mais **à condition que cela n'assèche pas nos ressources**. »

« Ma conviction, c'est qu'il est de plus en plus nécessaire de **sécuriser la totalité du développement des œuvres** », a-t-elle ajouté. Au-delà des conventions de développement, France Télévisions doit « plus largement accompagner, sécuriser les créateurs, les auteurs dans la mise en place de leurs projets. Le défi qui s'offre à nous est un chantier essentiel pour nous tous, pour l'exception culturelle française », a-t-elle conclu. ■

 Reproduction interdite © 2015 Fréquences

Festival de La Rochelle : un « âge d'or » pour la fiction, avec encore trop de faiblesses côté français

« L'âge d'or » de la fiction. Ce leitmotiv qui a bercé cette **17e édition du Festival de la fiction TV de La Rochelle** s'appuie, côté français, sur des résultats 2014 assez exceptionnels : un **regain d'intérêt des téléspectateurs**, marqué par des succès d'audience notables, y compris avec des rediffusions (*Candice Renoir* sur France 2 dominant la série inédite américaine *Arrow* sur TF1 cet été), et des **acheteurs étrangers**. Le genre a confirmé sa percée à l'international, y compris vers des « zones traditionnellement hermétiques », et a signé une année record avec 38,9 millions d'euros (+49,3 %) de ventes, auxquels on peut ajouter 28,6 M€ (+449,3 %) de préventes (nos informations du 9 septembre).

Toutefois, cette bonne santé apparente **cacherait de réelles faiblesses**. « La France est **à la traîne** par rapport aux pays européens, à la Turquie, à Israël, aux pays d'Amérique latine et d'Asie où la fiction explose », estime **Thomas Anargyros**, producteur (EuropaCorp Television) et président de l'Uspa. Il souligne notamment le **volume de production limité à 750-800 heures par an** quand l'Allemagne monte à 2 000 heures (lire ci-dessous). Autres critiques régulièrement formulées : l'offre de fiction hexagonale est **centrée sur le prime time** – à l'exception notable de M6 qui, elle, mise sur l'access, même si elle semble s'intéresser à nouveau à la première partie de soirée (nos informations du 10 juillet) –, fait la part (trop) belle au **polar** et **manque d'audace**.

« La France n'est pas qu'un vaste commissariat »

La présentation à La Rochelle de ***Trepalium*** (Kelija pour Arte) côté SF, du ***Secret d'Elise*** (Quad Télévision pour TF1), minisérie teintée de fantastique, ou encore des séries de comédie ***Dix pour cent*** (Mon Voisin Productions et Mother Production pour France 2) et ***Au service de la France*** (Mandarin Télévision pour Arte), produite qui plus est en 26', ne seraient donc que **des exceptions dans un océan de policiers**. « Les **films en costume d'époque**, les **drames de société**, les comédies, les fictions pour la **jeunesse** ont disparu », constate le président du festival, **Quentin Raspail**. « Il y a clairement un **assèchement de la diversité des genres et des formats** », ajoute-t-il, regrettant la rareté de programmes « plus corsés, plus adultes, moins famille, pour les deuxièmes parties de soirée ».

« La France n'est pas qu'un vaste commissariat de police », plaisante le président du comité de sélection du festival, **Alexandre Michelin** (dg de Microsoft MSN EMEA). Les scénaristes se brident eux-mêmes : « A part Arte et Canal+, les chaînes ne prennent pas assez de risques. » D'autant qu'elles sont soumises à des règles plus strictes que dans d'autres pays européens pour la signalétique des programmes interdits aux mineurs.

Pour lui aussi, il est essentiel de parvenir à « **varier les univers** », de parler des « questions de société ». La volonté manifestée par **Delphine Ernotte Cunci**, la nouvelle présidente de France Télévisions, de travailler sur la diversité des genres, des thèmes et des cases (lire ci-dessus) est donc la bienvenue… à condition qu'elle se concrétise. L'enjeu est important : « La **jeunesse se détourne de la télévision** pour retrouver, sur les plates-formes dédiées aux fictions **Netflix** et **Amazon**, un monde moins lisse », considère Alexandre Michelin. ■

Uspa : produire davantage, de manière diversifiée, pour mieux exporter

Malgré la progression spectaculaire de la fiction française en audience et à l'export, la filière doit encore « pousser plus loin le curseur » pour vraiment entrer dans cet « âge d'or » mondial actuel, estime l'Uspa. Le syndicat se fixe deux objectifs : produire au moins 1 000 heures de fiction par an et maintenir le genre à 50-75 M€ à l'exportation, avant d'atteindre 100 M€. Parallèlement, il demande « une vraie réflexion sur le crédit d'impôt », qui doit pouvoir également soutenir les fictions légères, ainsi que les séries à la structure de financement inédite comme Marseille.

La **fiction française** est dans une **situation paradoxale**, a jugé vendredi le président de l'**Uspa**, **Thomas Anargyros** (EuropaCorp Television), lors d'une conférence de presse du syndicat de producteurs au Festival de la fiction TV de La Rochelle. « On est dans un moment un peu étrange, à la fois un moment avec […] des **succès** [d'audience] **assez extraordinaires** et des succès à l'export très significatifs […] et, en même temps, un **moment difficile pour les éditeurs en termes de financement** », explique-t-il. L'occasion pour lui d'appeler à un « **new deal** autour des enjeux qui se présentent dans les cinq ans à venir ».

« Sortir de l'entonnoir » du prime time

L'**année 2014**, « **charnière** » avec des fictions nationales qui ont repris le dessus dans le Top 100 des meilleures audiences du genre et un record à l'exportation (ventes + préventes) à 67,5 millions d'euros (nos informations du 9 septembre), montre qu'il y a « **une base solide sur laquelle capitaliser** au service de l'emploi et de l'export ». « On peut être fier d'avoir ramené la fiction là où elle est et, en même temps, il faut **pousser les curseurs beaucoup plus loin** si l'on veut rentrer dans ce mouvement mondial », dans cet « **âge d'or** » de la fiction, considère Thomas Anargyros.

Cette ambition passe par deux objectifs. Le premier, déjà exprimé l'an passé, est de monter à « **au moins 1 000 heures par an** » le volume de production. Celui-ci stagne, « depuis dix ans », à 750 heures-800 heures « contre **2 000 heures en Allemagne** ». Cela signifie **diversifier** les genres, les cases (journée, access, 2e partie de soirée), les formats (dont le 26'), les ■■■

 Reproduction interdite © 2015 Fréquences

■ ■ ■ cibles, précise-t-il. Il s'agit donc de « **sortir de l'entonnoir** » dans lequel la fiction est coincée, estime le délégué général, **Stéphane Le Bars**. Tous deux ont également souligné, pour la regretter, la **prédominance policière** des premières parties de soirée.

Le deuxième objectif, qui n'est pas sans lien avec le premier, concerne **l'exportation** : l'Uspa, qui a « clairement pulvérisé » son précédent but de passer la barre des 50 M€, s'est fixé un nouveau cap, annonce-t-il. La fiction française, devenue premier genre à l'export devant l'animation (en incluant les préventes), doit maintenant **se stabiliser dans la fourchette 50-75 M€** avant d'atteindre, **« à terme »**, **100 M€**.

Un crédit d'impôt « pas assez adapté au système »

Cette ouverture à l'international doit se faire « **en défendant nos créateurs et nos emplois** », souligne Thomas Anargyros. Les annonces effectuées par le **CNC** au Rendez-vous de TV France International à Biarritz, portant notamment sur le projet de compte automatique à l'exportation ou le doublement du montant attribué au fonds d'aide à l'export (nos informations du 9 septembre), vont dans ce sens. Mais sont insuffisantes. « Il y a une **vraie réflexion à avoir sur le crédit d'impôt** », revendique le producteur.

« Aujourd'hui, il n'est **pas assez adapté** au système, il est **inopérant** pour un certain nombre de programmes », ajoute-t-il. Cette évolution est d'autant plus urgente que le **nombre de semaines de tournage de fiction a reculé de 10 %** au premier semestre, selon les chiffres de la Ficam (nos informations du 27 août), et que la **compétition entre Etats** en matière d'incitations fiscales est de plus en plus rude… et pas forcément en faveur de la France, souligne Stéphane Le Bars. Il rappelle ainsi que, selon une étude du CNC, le « dispositif fiscal français est **le moins attractif** et **le plus contraignant** dans ses applications » (nos informations du 8 octobre 2014) : c'est la « double peine ».

Et le syndicat d'illustrer ces propos avec des chiffres. Un **unitaire de 90'**, au budget de 2 M€ avec 1,5 M€ de dépenses éligibles, toucherait aujourd'hui, selon les cas, 110 000 € de crédit d'impôt national (CIA), 450 000 € de crédit d'impôt international (C2I) et 630 000 € en tax shelter s'il était tourné en Belgique. Une **série de 6 x 52'**, au budget de 6 M€ avec 4,8 M€ de dépenses éligibles, toucherait 0,4 M€ en CIA, 1,45 M€ en C2I et 1,9 M€ en Belgique. Ces exemples montrent également que « le rendement, annoncé à hauteur de 20 % est, au final, inférieur à 10 % », insiste Stéphane Le Bars.

Rendre éligibles au C2I les œuvres comme *Marseille*

Trois voies de modernisation sont avancées par les producteurs de l'Uspa. Ils demandent que le **dispositif national** soit rendu accessible à la **fiction légère**, exclue du fait d'un seuil d'éligibilité fixé à 5 000 € la minute. Celui-ci doit donc être ramené à 3 000 € la minute, estiment-ils.

Par ailleurs, le syndicat considère que le dispositif est **« inadapté » aux coproductions internationales** de fiction : « Mis en place pour *Versailles*, il a été très peu utilisé », souligne Stéphane Le Bars. Quatre réformes doivent lui être appliquées : l'abaissement du seuil d'éligibilité de 35 000 € la minute à 15 000 €, la réduction de la part minimale de financement étranger de 30 à 25 %, un taux de crédit d'impôt rehaussé de 20 à 30 % et, enfin, l'alignement du plafond (5 000 € la minute) sur celui du C2I (30 M€ par œuvre).

La dernière modification, qui concerne le **C2I**, est une **réponse à un nouveau modèle de partenariat international**, illustré par ***Marseille***, série commandée par le groupe américain **Netflix** à la société française **Federation Entertainment** (Pascal Breton). **Inéligible au CIA** du fait de l'absence d'apport d'un diffuseur conventionné en France, *Marseille* n'a **pas non plus accès au C2I**, destiné aux œuvres dont le producteur délégué est étranger. Or, Federation est bien le producteur délégué de la série. L'idée serait donc d'**ouvrir le C2I aux œuvres dont le producteur délégué est français**.

« Aujourd'hui, ces œuvres sont dans un trou noir », du fait de l'inexistence de tels cas de figure par le passé, explique Stéphane Le Bars à *Satellifax*. « Or, on voit se développer des productions en exclusivité par des plates-formes à vocation mondiale qui vont chercher des producteurs dans différents pays. » Il n'y a, selon lui, pas de raisons d'exclure ce type de productions qui, si le scénario le permet (le tournage à Marseille était difficilement contournable), pourraient être tentées d'aller organiser leur tournage dans des pays jugés plus accueillants. ■

Transparence des comptes : Fleur Pellerin souhaite un aboutissement rapide des négociations

Les **négociations entre auteurs**, **producteurs**, **diffuseurs et distributeurs** sur la **transparence des comptes** dans l'audiovisuel doivent « **aboutir rapidement** par un **accord interprofessionnel**, avec, si nécessaire, un **accompagnement législatif** », a souhaité **Fleur Pellerin**, ministre de la Culture et de la Communication, vendredi, dans un message aux professionnels lu par sa conseillère chargée de l'audiovisuel et du cinéma, **Aude Accary-Bonnery**, lors du Festival de la fiction TV de La Rochelle.

Ces discussions, entamées au printemps sous l'égide du **CNC**, visent à **harmoniser les pratiques contractuelles** entre les différents acteurs de l'industrie. Cet objectif, partagé par tous, s'avère d'autant plus nécessaire alors que la filière veut accélérer sur l'international et a donc notamment besoin de rendus de comptes systématiques et clairs.

Deux logiciels labellisés par l'Uspa début octobre

Un premier pas va être franchi « **début octobre** », a annoncé vendredi **Stéphane Le Bars**, délégué général ■ ■ ■

 Reproduction interdite © 2015 Fréquences

▪▪▪ de l'**Uspa**, lors d'une conférence de presse. Le syndicat de producteurs va « **labelliser deux logiciels**, déjà implantés dans certaines entreprises » permettant de « **rendre des comptes d'exploitation uniformisés**, **clairs et réguliers** ». « On le doit à nos partenaires », a-t-il ajouté.

La négociation a plusieurs enjeux, comme la définition des **coûts relevant directement** de la production d'une œuvre, la détermination de **taux forfaitaires** en sus de ce coût direct du film (pour couvrir les frais généraux, etc.), la place **du crédit d'impôt** et la répartition des recettes (nos informations du 3 juillet).

Et l'unanimité ne semble pas encore acquise. « Il y a un point sur lequel **on ne transigera pas** : le **recouvrement de l'apport producteur** doit être **couvert avant toute distribution à des tiers** », a prévenu Stéphane Le Bars. En revanche, le syndicat se dit prêt à un compromis sur le crédit d'impôt. Pour certaines chaînes, celui-ci doit rentrer dans le financement de l'œuvre, au contraire de l'Uspa qui estime qu'il n'est pas une recette d'exploitation.

« Le crédit d'impôt a une double vocation : **renforcer l'emploi et renforcer les fonds propres** des sociétés de production » pour le financement des développements, a-t-il expliqué à *Satellifax*, citant un courrier de Renaud Donnedieu de Vabres, alors ministre de la Culture et de la Communication. Par ailleurs, le crédit d'impôt « n'est pas acquis » : l'administration fiscale peut le **remettre en cause pendant trois ans**, a-t-il ajouté.

L'Uspa « n'esquive pas le débat », a toutefois assuré Stéphane Le Bars. Pour le syndicat, la « question se pose en aval, pas en amont », c'est-à-dire **au moment du partage des recettes**. Dans le cas où, à cette étape, il reste de l'apport producteur, le syndicat est prêt à négocier qu'une « fraction » (à déterminer) du crédit d'impôt soit prise en compte en déduction de cet apport. Celui-ci devant être couvert au premier euro, selon les vœux de l'Uspa, cela avancera d'autant les délais de répartition des recettes auprès des autres partenaires de la production. ■

Zodiak Rights : nombreuses ventes à l'international des *Revenants* saison 2

La série ***Les revenants*** (8 x 52' – Haut et Court TV) fait **un retour en force sur la scène internationale** avec **la saison 2**, a fait valoir vendredi le distributeur **Zodiak Rights** (groupe Zodiak Media) qui en détient les droits monde. **Sundance TV** aux Etats-Unis et **Channel 4** en Grande-Bretagne ont ainsi préacheté ce 2e opus ainsi que la **SVT** en Suède, **YLE** en Finlande et **NRK** en Norvège, précise le communiqué. En Allemagne, **StudioCanal** a acquis tous les droits de la série pour l'Europe germanophone.

La saison 2 sera lancée à l'antenne de Canal+ le lundi 28 septembre à raison de 2 épisodes par semaine. Elle sera diffusée dès le lendemain, sur **Sky Atlantic HD en Italie** et sur **Movistar+ en Espagne**.

Parmi les autres diffuseurs engagés sur cette saison 2 figurent **BETV** (partenaire de la série) en Belgique francophone, **Telenet et la VRT** en Belgique flamande, **ARTV** au Canada francophone, **Interactive Media/M View** en Arabie saoudite, **Hot 3** en Israël, **Icflix** dans les pays arabes (droits SVOD), **HBO** en Amérique latine, **SBS** en Australie, **Rialto Channel** en Nouvelle-Zélande, ou encore **VTSK/K+** au Vietnam.

Le premier épisode a été présenté hors compétition samedi à La Rochelle, en clôture du Festival de la fiction. Il fera par ailleurs l'objet d'une première internationale ce lundi au Festival international du film de Toronto, inaugurant ainsi sa nouvelle section Fiction TV. Les équipes, déjà présentes à La Rochelle, assisteront à l'événement : les producteurs Caroline Benjo, Carole Scotta et Jimmy Desmarais (Haut et Court TV), le créateur et réalisateur de la série Fabrice Gobert, et une partie de la distribution (à La Rochelle).

Pour rappel, la saison 1 a reçu en 2013 l'International Emmy Award de la meilleure série de fiction. Vendue dans 114 territoires, elle a valu à Zodiak Rights le prix de l'exportation fiction 2013. ■

Sedpa : satisfait des résultats de l'export mais vigilant sur l'aboutissement des réformes en cours

Le **Sedpa** s'est félicité vendredi des **« beaux résultats »** obtenus par les **programmes audiovisuels français** à l'**exportation**. Rappelons que 2014 a été l'année de tous les records, les ventes à l'étranger atteignant 153,8 millions d'euros, soit +12,1 % sur un an et de 53 % sur cinq (nos informations du 9 septembre). « Ils [les résultats] s'inscrivent dans un **cercle vertueux** bénéficiant à l'ensemble de la filière », a fait valoir le syndicat de distributeurs dans un communiqué. Il se montre toutefois **« vigilant »** sur **l'évolution des réformes en cours** sur les **aides à l'exportation**, au CNC ou à travers la mission confiée par le Centre à René Bonnell (nos informations du 20 janvier). « Il est cependant **indispensable** que ces réformes cruciales **aboutissent prochainement**. Les succès et les enjeux du moment nous rappellent le rôle clef du **distributeur de programme audiovisuel** (DPA) au sein de la filière audiovisuelle. Il devient plus que jamais indispensable que son **existence** soit enfin **consacrée par la loi** », fait de nouveau valoir le syndicat. ■

Edité par Fréquences, membre du Spiil – Sarl au capital de 10 000 € – Commission paritaire : 1219 W 90061 – *Satellifax*, 9, rue Charlot 75003 Paris – www.satellifax.com – Twitter : @satellifax – Directeur des publications *Satellifax* et *Satellimag* : Joël Wirsztel
Abonnements : Véronique Olasz – Tél : 01 40 29 47 48 – Fax : 01 42 78 70 36 – office@satellifax.com, tarifs : 3 mois 930 €, 1 an 3 390 €
Publicité : REMICS Régie, Remi Collard – Tél : 06 09 77 37 22 – remi@remicsetcompagnie.com – Rédaction : 01 44 78 04 78, redaction@satellifax.com – Directeur de la rédaction : Joël Wirsztel : @joelwir – Rédactrice en chef : Yvane Dréant – Rédaction : Tristan Brossat, Arnaud Grellier, Christine Monfort, Virginie Sengès – Collaboratrices : Pascale Paoli-Lebailly, Isabelle Repiton, Carole Villevet
Secrétariat de rédaction : Nathalie Grisoni, Maxime Bomier – REPRODUCTION INTERDITE – 20e année de publication – © 2015 Fréquences

Piratage : un comité pour couper les liens entre les sites pirates et les services de paiement en ligne

Un **comité de « suivi des bonnes pratiques dans les moyens de paiement en ligne pour le respect du droit d'auteur et des droits voisins »**, a été lancé jeudi par **Fleur Pellerin**, ministre de la Culture et de la Communication, et **Michel Sapin**, ministre des Finances et des Comptes publics. Il s'agit du deuxième volet du plan d'action du gouvernement pour **assécher les ressources financières** des sites proposant illégalement des contenus en streaming ou en téléchargement direct (« piratage commercial »), présenté le 11 mars dernier en Conseil des ministres. « Ceux qui s'enrichissent sur des contenus piratés oublient – et font parfois oublier – que **la création a un prix**, le prix du travail des artistes et de ceux qui travaillent avec eux », a rappelé ce jeudi Fleur Pellerin aux côtés des participants, représentants les services de paiement en ligne et les ayants droit.

Rappelons que le premier jalon du plan de lutte contre le piratage commercial avait été posé lorsque l'ensemble des acteurs de la publicité et les représentants des ayants droit avaient signé une **charte « des bonnes pratiques dans la publicité pour le respect du droit d'auteur et des droits voisins »** (nos informations du 24 mars).

Permettre aux ayants droit de signaler les sites illicites

Après s'être attaquée à la **publicité** en appelant les annonceurs, les agences médias, les régies publicitaires, et les acteurs de la commission digitale à faire en sorte que **leurs messages publicitaires ne soient pas diffusés sur des sites illicites**, Fleur Pellerin souhaite, par l'intermédiaire de ce nouveau comité, faire en sorte que **les services de paiement en ligne coupent les liens avec les sites proposant des films ou de la musique illégalement**. Elle explique que le principe est de permettre « aux ayants droit de **signaler aux professionnels des moyens de paiement** les sites qui contreviennent massivement aux droits d'auteurs et aux droits voisins, **et réciproquement**, chacun selon ses compétences et ses instruments ».

Du côté des ayants droit participant à ce comité on retrouve l'ADAGP, l'Alpa, le SNE (Syndicat national de l'édition), le Sell (Syndicat des éditeurs de logiciels de loisirs), le SNJV (Syndicat national du jeu vidéo), la Sacem, la SCPP, (Société civile des producteurs phonographiques) et la SPPF (Société civile des producteurs de phonogramme en France). Et du côté des acteurs du paiement en ligne, l'AFMM (Association française du multimédia mobile), la FBF (Fédération bancaire française), le Geste (Groupement des éditeurs de services en ligne), le GIE cartes bancaires, Mastercard, PayPal et Visa Europe.

Par l'intermédiaire du lancement de ce comité, c'est « un signe fort que nous envoyons ensemble aux artistes, **qui ont pu se sentir seuls et impuissants par le passé**, face à ces **mutations technologiques** dont ils voient l'opportunité mais qu'ils craignent aussi parfois. Cet engagement conjoint est un signe de confiance », a conclu la ministre. ■

Pub sur l'alcool : appel de parlementaires à François Hollande pour assouplir la réglementation

Soixante et un députés et sénateurs de la majorité (PS et PRG), souvent issus de régions viticoles, ont lancé vendredi un **appel à François Hollande** pour réclamer qu'un **amendement** assouplissant la **publicité pour l'alcool** soit réintroduit au plus vite dans le **projet de loi sur la santé**, examiné au Sénat à compter de ce lundi. Rappelons que, y voyant un cavalier législatif, le Conseil constitutionnel avait censuré en août cet amendement à la loi Macron, déposé par le gouvernement (nos informations du 19 août).

Dans leur adresse au président de la République, les élus affirment que l'amendement répond « aux attentes de **clarification et de sécurisation juridique de la publicité œnotouristique**, sans détricoter pour autant l'édifice de la **loi Evin** ». Ils jugent « la polémique médiatique largement étrangère au contenu des amendements discutés », assurant que le texte « n'a **jamais eu pour objet** d'assouplir les dispositions de **limitation de la publicité sur les vins et les produits alcooliques** », mais de permettre à la France de **promouvoir « ses paysages viticoles »**.

L'amendement de la loi Macron censuré par les Sages stipulait notamment que ne sont « pas considérés comme une publicité » les contenus liés « au patrimoine culturel, gastronomique ou paysager liés à une boisson alcoolique disposant d'une identification de la qualité ou de l'origine, ou protégée ». ■

Uspa : l'abandon de la réforme de la redevance est une « erreur stratégique majeure »

« **L'abandon de la réforme de la redevance** est une **erreur stratégique majeure** », a considéré le président de l'**Uspa**, **Thomas Anargyros** (EuropaCorp Television), vendredi lors d'une conférence de presse organisée par le syndicat au Festival de la fiction TV de La Rochelle. Le **refus** du président de la République, **François Hollande**, d'élargir l'assiette de la contribution à l'audiovisuel public (CAP, ex-redevance) aux « **objets connectés** » (nos informations du 8 septembre) « **risque d'ouvrir d'autres portes** avec de possibles déstabilisations d'autres acteurs », a-t-il considéré.

Or, a souligné Thomas Anargyros, **France Télévisions**, groupe qui joue un rôle majeur dans le financement de la création, « **en a besoin** ». Pour lui, c'est maintenant au **Parlement de « prendre ses responsabilités »**. Il espère deux aménagements : la **hausse du « taux nominatif** de la CAP (finalement limité à un 1 €, a indiqué ce dimanche Fleur Pellerin, la ministre de la Culture et de la Communication, ndlr) » et une action **contre le projet** gouvernemental de **supprimer en 2017 la dotation publique** accordée au groupe en compensation de l'interdiction de publicité en soirée. ■

 Reproduction interdite © 2015 Fréquences

Chaînes hertziennes historiques

Claire Chazal : verbatim de ses adieux à la fin, ce dimanche, de son dernier JT à TF1

Vêtue d'un pantalon noir et d'une chemise blanche, cheveux tirés en arrière, **Claire Chazal** a **présenté** ce dimanche soir sur TF1 **son dernier JT**, après 24 ans aux commandes des journaux du week-end. Elle a mené son journal comme d'habitude, très souriante.

La voix chargée d'émotion, elle a **conclu ce JT** avec une **allocution d'un peu plus d'une minute** dont nous reprenons ici le **verbatim** :

« Il me reste à vous remercier infiniment d'avoir été fidèles pendant 24 ans à ces journaux du week-end. J'ai été très heureuse et fière de les préparer, de les présenter ; nous avions tissé ensemble, je crois, un lien très fort et extrêmement précieux pour moi. Et je ressens aujourd'hui une immense tristesse de devoir ne plus assumer la mission que m'avait confiée Francis Bouygues. Je remercie la rédaction de TF1 pour son très grand professionnalisme et son humanité. J'y ai puisé un appui sans faille sans lequel je n'aurais, bien sûr, rien pu faire.

Avec tous ces journalistes de grand talent, j'ai toujours tenté et je me suis efforcée, de vous informer, le plus complètement possible, tout en ouvrant le journal sur des univers de respiration, de culture et quelques-unes de mes passions personnelles. Je remercie mon équipe la plus proche qui m'a portée jusqu'à ce dernier dimanche et avec qui j'ai partagé aussi les doutes et les épreuves, aussi bien que les satisfactions et les récompenses.

Je souhaite à Anne-Claire Coudray qui sera là vendredi prochain tous les bonheurs que j'ai eu à travailler pour vous. »

Ont **suivi 2'25" d'une rétrospective d'images** d'elle commentant l'actualité, ou interviewant différentes personnalités tout au long de ses années à TF1, avant que ce JT se conclue sur des images de ses équipes ainsi que d'amis et journalistes présents qui l'ont applaudie.

Hors plateau, elle les a ensuite rejoints et a **fondu en larmes**, prenant la parole pour dire « **C'est un déchirement** », selon un témoin de la scène.

Voir en **rubrique « Au fil des tweets »** les **très nombreux hommages** qui ont été rendus hier soir à Claire Chazal à la suite de son allocution de fin de JT. Et les commentaires, le mot revenant le plus souvent étant « élégance ». ■

TF1 / *Le Parisien* : Claire Chazal est « aimée » mais sera « bientôt zappée » selon un sondage

Claire Chazal, qui a présenté ce dimanche soir sur **TF1** son dernier JT après **vingt-quatre ans** de règne, est « aimée » mais sera « bientôt zappée », selon un sondage Odoxa publié ce dimanche dans ***Le Parisien/Aujourd'hui en France***. Après l'éviction de la présentatrice âgée de 58 ans par la direction de TF1 et son remplacement par **Anne-Claire Coudray**, **60 % des Français** disent **ne pas regretter** le choix de la chaîne privée qui a mis en avant de **mauvais résultats d'audience**.

« Les téléspectateurs tourneront la page… sans effusion », commente *Le Parisien*, sous le titre « aimée mais bientôt zappée ». **Claire Chazal** n'arrive d'ailleurs qu'en quatrième position (avec **13 %**) des présentateurs de JT préférés des Français, loin derrière son collègue de TF1 **Jean-Pierre Pernaut (26 %)** ou **Laurent Delahousse (22 %)** et **Elise Lucet (17 %)** sur **France 2**. Elle devance en revanche **David Pujadas (10 %)**. Près de 8 Français sur 10 (78 %) disent pourtant avoir une bonne opinion de celle qui pilotait les journaux du week-end de TF1. D'ailleurs 81 % des sondés la jugent **« bonne présentatrice »** tandis que 85 % la trouvent **« élégante »**, 68 % **« sympathique »**, 67 % **« talentueuse »** et que 76 % la qualifient de **« grande dame de la télé française »**. Cinquante-neuf pour cent des Français estiment en revanche qu'elle s'est montrée **« complaisante »**.

Quant à la nouvelle promue, Anne-Claire Coudray, si l'on en croit ce sondage, il lui reste à se faire un nom : près d'une personne interrogée sur deux (49 %) déclare ne pas la connaître et seuls 46 % des sondés disent avoir une bonne opinion de la journaliste. L'enquête a été réalisée par internet les 10 et 11 septembre auprès d'un échantillon représentatif de 1 009 personnes (méthodes des quotas). ■

TV sur câble, satellite, ADSL, mobiles

beIN Sports : 2,5 millions d'abonnés en France, selon son président

Le diffuseur **beIN Sports** compte **2,5 millions** d'abonnés en France et espère dépasser le cap des **3 millions** à l'occasion de l'**Euro de football 2016** qui se déroule en France du 10 juin au 10 juillet 2016, a indiqué samedi le président de **beIN Sports France** dans une interview au quotidien ***Le Monde***. « On est ici pour longtemps », a déclaré **Yousef al-Obaidly**, rappelant que l'offre payante, filiale du groupe qatari **Al-Jazeera**, avait réussi à dépasser **les 2 millions d'abonnés** grâce au **Mondial de football 2014**. « Cet événement nous a permis de faire un bond fantastique et d'être **mieux acceptés** » en montrant que beIN était devenue « **une référence en matière de sport en France** ».

Le diffuseur vise donc désormais le cap des **3 millions** avec l'Euro l'an prochain, dont il détient l'intégralité des droits sur le payant, mais n'entend « pas se contenter de gagner des abonnés lors de grands tournois qui durent un mois », a dit Yousef al-Obaidly, mentionnant plus ■■■

 Reproduction interdite © 2015 Fréquences

TV sur câble, satellite, ADSL, mobiles

▪▪▪ spécialement la **Ligue des champions** et la **Ligue 1** de football qui se racontent « tout au long de la saison ».

La France, « un petit morceau dans notre business »

Interrogé sur d'éventuelles pertes **en France**, Yousef al-Obaidly s'est contenté d'indiquer que le pays « représente un **petit morceau** dans notre business » et que les chiffres étaient « **consolidés au niveau du groupe** ».

Il s'est par ailleurs déclaré « **contrarié** » par l'attribution, en janvier dernier, par la Ligue de rugby des droits du **Top 14** au groupe **Canal+** pour les quatre prochaines saisons (nos informations du 21 janvier). « Je crois que chaque compétition de ce niveau-là a besoin, comme dans le football, d'avoir deux grands diffuseurs pour le développer », a-t-il dit, soulignant qu'il y avait **de la place pour deux grandes chaînes à péage en France**.

Enfin, il a indiqué que beIN Sports allait **revendre 11 matches supplémentaires de l'Euro 2016 aux chaînes gratuites**, pour que « des huitièmes de finale jusqu'à la finale », tout puisse être sur les chaînes gratuites.

Rappelons que TF1, codétenteur des droits de 11 matches de la compétition, finalisait en septembre un accord avec beIN Sports pour acquérir 11 matches supplémentaires, selon des informations de *L'Equipe* (*Satellifax* du 7 septembre).

L'accord initial, conclu en mars 2013, a attribué à beIN Sports la totalité des 51 rencontres. TF1 et M6 ont parallèlement acquis chacune 11 matches en codiffusion mais l'UEFA a demandé au groupe qatarien d'attribuer une sous-licence supplémentaire à une chaîne gratuite, toujours en codiffusion, pour 11 rencontres, afin d'élargir l'accès en clair de l'Euro en France, pays organisateur. ■

Groupe Trace : lancement d'une chaîne consacrée à la musique Gospel

Après avoir lancé en août 2014 **Trace Toca**, chaîne consacrée à la musique et à la culture afro-lusophone, le groupe **Trace** (Modern Times Group) annonce la mise en onde dans les prochaines semaines d'une chaîne dédiée à la musique gospel : **Trace Gospel**. Rappelons que le groupe possède 4 autres chaînes musicales : **Trace Urban**, **Trace Tropical**, **Trace Africa** et **Trace Sport Stars**.

Nouveaux programmes sur Trace Urban et Trace Tropical

Sur Trace Urban, le programme *Urban Stories,* (6 x 52', Seven52) « une immersion totale dans l'univers des cultures urbaines : de l'âge d'or du hip-hop aux femmes rappeuses, en passant par les plus gros hitmakers », sera lancé le 1er novembre, les dimanches à 22h. Et *Faut qu'ça Trace*, l'émission phare de la radio Trace FM, sera déclinée au format TV à partir du 16 octobre, tous les vendredis soir à minuit.

Sur Trace Tropical, *Fitness Island* (18 x 26', produit en interne), tournée aux Antilles et à la Réunion, consacré à la Zumba, sera lancé le 31 octobre, les samedis à 9h30.

Par ailleurs, le groupe va décliner en France, pour **un lancement en novembre**, son concept de télécrochet ***Trace Music Star***, la « première **compétition de détection de talents musicaux** avec un casting exclusivement par téléphone, ordinateur et tablette », qui, pour ses deux premières saisons africaines, a enregistré près de 2,6 millions d'appels, selon le groupe.

Diversification dans le mobile en Afrique

Trace poursuit par ailleurs son développement en Afrique et se diversifie en lançant **une offre mobile destinée aux jeunes**, en partenariat avec l'opérateur **Cell C**. L'offre **« Trace Mobile »** proposera un pack incluant un forfait mobile ainsi qu'un service de streaming musical, en partenariat avec **Universal Music Afrique**. « Dans tous les pays d'Afrique subsaharienne, Trace est le média musical leader des 15-34 ans », fait valoir le groupe.

Outre la France (+ DROM) et l'Afrique subsaharienne, ses marchés prioritaires aujourd'hui, le groupe entend se déployer à terme **aux Etats-Unis**, **en Grande-Bretagne et au Brésil**.

Enfin, le groupe annonce des investissements en production, notamment dans le film *Le gang des Antillais*, réalisé par Jean-Claude Barny (Les Films d'Ici, 90', tournage fin septembre pour une sortie à l'automne 2016). ■

Vidéo, vidéo à la demande

Fiction française : les plates-formes vidéo et offres SVOD encore sous-exploitées, selon NPA

Si la **fiction française** baigne depuis l'an dernier dans un **« climat positif »**, elle n'en a pas moins « de **nouveaux horizons à conquérir** » : les **plates-formes vidéo**, les **réseaux sociaux** et les **services de SVOD**, a estimé vendredi **Philippe Bailly** (NPA Conseil), en ouverture d'une table ronde sur l'exportation organisée au Festival de la fiction TV de La Rochelle. Pour lui, les deux premiers domaines sont sous-investis par les **diffuseurs** et/ou les **producteurs**.

Les œuvres ne vivent pas assez longtemps sur le net, ne sont pas assez présentes sur **Dailymotion** et **YouTube** : les chaînes **Séries de Canal+** et ***Plus belle la vie*** sont « quasiment les seuls ». Par ailleurs, a-t-il souligné, les séries françaises souffrent d'une **disparition totale** ▪▪▪

 Reproduction interdite © 2015 Fréquences

Vidéo, vidéo à la demande

▪▪▪ **de l'espace numérique entre deux saisons**, alors qu'un personnage pourrait, par exemple, vivre toute l'année sur Facebook ou sur Twitter.

Neuf séries françaises sur Netflix et quinze sur Canalplay

Autre lacune, en matière de distribution cette fois, une faible présence dans les offres SVOD, contrairement aux films français. Ainsi, selon NPA, **Netflix** proposait, fin juillet sur sa plate-forme française, **9 séries françaises** sur les 140 de son catalogue audiovisuel – les films français représentant près de 27 % de l'offre cinéma – et **Canalplay 15** sur un catalogue de 117 (près de 30 % pour les films français), dont trois de plus sur un mois (*Candice Renoir*, *Les témoins*, *Paris*).

Sur son premier marché, la **télévision** (**rattrapage** compris), la fiction française se porte en revanche très bien, bénéficiant notamment d'une **exposition en clair renforcée** depuis le lancement, en décembre 2012, des chaînes de la TNT HD. Et si son volume est resté stable en prime time sur les chaînes historiques en 2014 à 262 productions, le nombre de soirées consacrées aux fictions étrangères (principalement des séries américaines) est, en revanche, en léger recul : 316 contre 318 en 2013, mais surtout contre 357 en 2012, selon l'étude.

L'embellie d'audience se confirme en 2015

Mais l'embellie ne s'arrête pas à l'exposition, puisque les fictions françaises sont **revenues sur le podium des meilleures audiences télé**, a rappelé NPA. Une tendance qui se confirme cette année avec quelques cartons (*L'emprise*, *Les mystères du lac* sur TF1, *Disparue*, *Les témoins*, *Alex Hugo : la traque* sur France 2, *La stagiaire*, les *Meurtres à…* sur France 3, etc.).

Et la fiction s'avère également être un **genre très apprécié en rattrapage** avec des gains en téléspectateurs parfois très significatifs en différé. Sur les premiers épisodes des saisons diffusées en 2014, *Fais pas ci, fais pas ça* (Elephant Story, France 2) a ainsi gagné près d'un million de téléspectateurs en moyenne, atteignant ainsi 5,7 millions, *Profilage* (Beaubourg Audiovisuel, TF1) plus de 800 000, dépassant du même coup 8 millions de téléspectateurs, ou encore *Plus belle la vie* (Telfrance Série, Rendez-vous Production, France 3) les 550 000, frôlant ainsi les 5 millions de personnes. ■

Trace : lancement début 2016 d'une plate-forme de SVOD consacrée à la culture urbaine et afro

Le groupe Trace annonce **le lancement début 2016** d'une **plate-forme de SVOD** intégralement **dédiée au divertissement urbain**. « **Trace Play** » proposera pour **moins de 10 euros par mois** une offre de films, de séries et de spectacles en rapport avec la culture urbaine, marque de fabrique du groupe qui se veut le média de divertissement de référence pour les « jeunes multiculturels et les jeunes afro-descendants ».

Outre des centaines d'heures de programmes, cette plate-forme, d'abord en OTT sur iOS, Android et PC (des discussions sont en cours avec les opérateurs pour l'inclure dans les différentes box), proposera également **des contenus exclusifs** (des one-man-show d'artistes d'origine africaine ou encore des programmes éducatifs). L'objectif est de rassembler environ 200 000 abonnés. Lancée d'abord en France, la plate-forme compte également s'implanter assez vite en Afrique. Les 15-24 ans, cible principale de Trace, y représentent en effet 280 millions de téléspectateurs potentiels (25 % de la population totale du continent). Et le groupe ambitionne à terme de se déployer au **Etats-Unis**, **en Grande-Bretagne et au Brésil**, où la culture urbaine et africaine est bien implantée.

Rappelons que Trace est détenu depuis février 2014 à 75 % par le suédois **Modern Times Group** (MTG), maison mère du bouquet satellite Viasat. ■

MyTF1 : lancement d'une version compatible avec Windows 10

MyTF1 lance une nouvelle version de son application compatible avec **Windows 10**, a indiqué ce vendredi TF1. Plusieurs nouvelles fonctionnalités sont ainsi disponibles, notamment via le système de **commande vocale**. « Le live des chaînes TF1, TMC, NT1 et HD1, ou encore la commande des replay sont facilités et offrent une expérience à l'utilisateur immersive et unique », note un communiqué. ■

Droits sportifs

Canal+ / Foot : acquisition des droits TV exclusifs de la Youth League

Le groupe **Canal+** a acquis les droits de diffusion, en exclusivité et intégralité, de l'**UEFA Youth League**, dès cette saison. La compétition regroupe **les équipes de moins de 19 ans des 32 clubs** participant à la phase de groupes de la **Champions League**, ainsi que les 32 équipes de moins de 19 ans championnes des 32 meilleures nations européennes au coefficient UEFA. Les droits 2013-2015 avaient été acquis par **Eurosport**, alors filiale du groupe TF1.

« Avec l'UEFA Youth League dès cette saison sur ses antennes, le groupe Canal+ est heureux de pouvoir offrir à ses abonnés la possibilité de voir évoluer ▪▪▪

 Reproduction interdite © 2015 Fréquences

▪▪▪ les stars du football de demain à l'instar de Martin Ødegaard (Real Madrid), Isaiah Brown (Chelsea) ou encore Munir El Haddadi (FC Barcelone) », s'est félicitée la chaîne. Les meilleures affiches des 14 journées du championnat, soit 2 à 4 matches en direct chaque semaine, seront diffusées sur **Canal+ Sport** et **les chaînes du groupe Canal+**.

Cette compétition vient compléter l'offre football du groupe Canal+ (Ligue 1, la Premier League, la Champions League, ou encore les matches de qualification de l'Euro 2016).

Les premières rencontres de la Youth League seront diffusées **les mardi 15 et mercredi 16 septembre** : Manchester City/Juventus ; La Gantoise/Lyon et Roma/Barcelone. ■

Radio

Trace : nouvelle radio en Côte d'Ivoire et volonté de déployer Trace FM dans toute la France

Le groupe **Trace (Modern Times Group)** poursuit le déploiement de son offre radiophonique en lançant prochainement une radio FM en **Côte d'Ivoire**. Et le groupe annonce avoir déjà acquis d'autres fréquences dans le but de lancer des stations dans d'autre pays du continent africain.

En France, le groupe souhaite rendre disponible **Trace FM** (diffusée aujourd'hui uniquement à **Paris** et seulement sur la radio numérique terrestre) dans toute la France via la RNT, en participant à l'appel à candidatures que le CSA devrait lancer prochainement. Trace FM a d'ailleurs rejoint en décembre 2014 **l'Alliance pour la RNT** (nos informations du 10 décembre 2014). ■

International

Etats-Unis / NBC : Donald Trump prend le contrôle du concours Miss Univers

Le milliardaire américain et candidat républicain à la Maison Blanche **Donald Trump** a annoncé vendredi avoir racheté **50 % du capital du concours Miss Univers** détenus par **NBC**, s'emparant du contrôle total après le refus de la chaîne de le diffuser. « Je viens d'acheter la moitié de l'Organisation de Miss Univers détenue par **NBC** et réglé toutes les poursuites engagées contre eux. **Je la détiens maintenant à 100 %**. Restez à l'écoute ! », a écrit Donald Trump sur Twitter.

NBC et la chaîne mexicaine **Televisa** ont annoncé le 29 juin qu'elles **rompaient** leurs relations avec le milliardaire et qu'elles ne diffuseraient pas en juillet le concours Miss Univers, en pleine polémique sur **les propos injurieux** de Donald Trump envers les immigrés mexicains aux Etats-Unis (nos informations du 1er juillet). Le plus gros groupe audiovisuel en espagnol des Etats-Unis, **Univision**, a également **refusé** de diffuser le concours de beauté. NBC, qui produisait et diffusait Miss Univers depuis juin 2002, a en outre renoncé aux services de Donald Trump pour sa célèbre émission *The Apprentice* (Mark Burnett), qu'il présentait depuis plusieurs années. A moins de cinq mois du début des primaires pour la présidentielle 2016, le milliardaire caracole en tête des sondages dans le camp républicain. ■

Nominations, mouvements

Groupe TF1 : Céline Nallet, directrice générale de TMC, NT1 et HD1

Céline Nallet, directrice générale de **HD1** depuis son lancement en 2012, est nommée parallèlement **dg des chaînes TMC et NT1** en remplacement de **Caroline Got**, qui a rejoint France Télévisions, a confirmé ce vendredi le groupe TF1 (*Satellifax* du 8 septembre). Cette nomination « a pour ambition de **renforcer la stratégie multichaînes** du groupe et de développer plus encore **l'identité des chaînes** TMC, NT1, HD1 au côté de TF1 », précise un communiqué.

Céline Nallet a rejoint le groupe TF1 en mai 1991. Elle a débuté sa carrière en qualité de contrôleuse de gestion, avant de devenir directrice adjointe en charge de la gestion de l'antenne et directrice des opérations de la fiction française de TF1, puis dg de HD1. ■

iTELE : Virginie Chomicki, ex-LCI, nouvelle directrice adjointe

Virginie Chomicki, 31 ans, ex-journaliste de **LCI**, est nommée **directrice adjointe d'iTELE**, « **en charge de la mise en place et du développement de CNews** », futur nom de la chaîne d'info, a annoncé ce samedi le groupe Canal+ dans un communiqué.

Cette nomination intervient une semaine après l'éviction du tandem **Cécilia Raguenau et Céline Pigalle**, respectivement dg et directrice de la rédaction de la chaîne depuis juin 2012, et l'arrivée de **Guillaume Zeller** au poste de directeur de la rédaction (nos informations du 7 septembre). Selon des sources internes, Laure Bezault, secrétaire générale de la rédaction, en charge des recrutements, aurait par ailleurs été remerciée vendredi.

Virginie Chomicki a travaillé à la rédaction de LCI de 2008 à 2015 avant de se concentrer sur des sujets de politique internationale pour TV5 Monde, précise le groupe. ■

 Reproduction interdite © 2015 Fréquences

Nominations, mouvements

Groupe Canal+ : Laurence Gallot devient également directrice des partenariats

Laurence Gallot, directrice de la communication du groupe **Canal+** depuis 2002, devient également **directrice des partenariats**, a annoncé samedi le groupe Canal+ dans un communiqué.

Laurence Gallot a commencé sa carrière comme attachée de presse à **TF1** puis à **La Cinq**. Elle intègre **Canal+** en 1992, où elle est nommée deux ans plus tard directrice adjointe de la communication et des relations extérieures. En 2001, elle devient directrice de la communication France de Canal+, puis directrice de la communication du groupe un an plus tard. ■

Gedeon Programmes : directrice administrative et financière

Anne Vincent a rejoint **Gedeon Programmes** au poste de **directrice administrative et financière** en remplacement de Sonia Levine.

Elle a notamment été directrice chez Cofiloisirs, directrice déléguée de Sofica, directrice administrative et financière/Business Affairs chez **Millimages** et directrice adjointe chez Natixis-Coficiné. Elle travaillera sous la responsabilité de **Stéphane Millière**, pdg de Gedeon Programmes, et de **Michel Liberman**, directeur général délégué. ■

Millimages : productrice et directrice du studio

Djamila Missouma a rejoint **Millimages** comme **productrice et directrice du studio**, a annoncé le groupe vendredi. Elle avait créé **Studio 100 Animation** à Paris en 2008 pour le compte de Studio 100 Belgique.

« En étroite collaboration avec **Roch Lener**, président du groupe, elle a pour mission de mettre en place et de diriger la production, les séries et/ou les longs métrages ainsi que les développements », précise le communiqué. Elle reprend également les missions de **Sandrine Arnault**, qui a quitté l'entreprise. ■

Natpe//Content First : directeur marketing

Matt Palmer, consultant et ancien directeur marketing et business development de différents groupes d'audiovisuel, a été nommé au poste nouvellement créé de **directeur marketing de Natpe//Content First**. Il est désormais en charge de la stratégie du Natpe dans le domaine du **marketing**, de la **stratégie de marque**, du **digital**, de la **recherche**, des **relations publiques** et du **planning stratégique**, précise un communiqué. Pendant plus de vingt-cinq ans, Matt Palmer a occupé différents postes dans des groupes d'entertainment, parmi lesquels Disney, Viacom, Universal, Discovery Communications, Demand Media, Exclusive Resorts ou encore Blue Man Group. Il a contribué au lancement et au développement de nombreux programmes télévisés récompensés : *Ren et Stimpy*, *Les Razmoket*, *Bob l'éponge*, *Trading Spaces*, *Hannah Montana*, *Phinéas et Ferb* ou encore *High School Musical*, programme pour lequel le magazine *Ad Age* l'a désigné « Entertainment Marketer of the Year ». ■

Radio France : précisions sur la nouvelle gouvernance

Contrairement à ce que nous indiquions (nos informations de vendredi), le **comité exécutif de Radio France** reste **présidé par Mathieu Gallet**. Outre celui-ci, il comprend **Bérénice Ravache**, directrice adjointe de la musique (actuellement directrice par intérim), **Frédéric Schlesinger**, directeur délégué aux antennes et aux programmes, **Jean-Claude Luciani**, directeur délégué à la stratégie sociale et aux ressources humaines, **Maïa Wirgin**, secrétaire générale de Radio France, **Marie-Pierre de Surville**, en charge d'une mission de préfiguration visant à créer une direction en charge de la création musicale et culturelle et de la programmation de la Maison de la radio, **Monique Denoix**, directrice déléguée à la communication, **Serge Schick**, directeur délégué au marketing stratégique et au développement de Radio France, et **Sibyle Veil**, directrice déléguée finances et opération. ■

Programmes

Arte / Zadig Productions : 3e et dernière saison d'*Ainsi soient-ils* à partir du 8 octobre

Arte lancera **le jeudi 8 octobre en prime time** la diffusion de **la 3e et dernière saison** d'***Ainsi soient-ils*** (Zadig Productions), une série de David Elkaïm, Bruno Nahon, Vincent Poymiro, Rodolphe Tissot.

A la distribution on retrouve Jean-Luc Bideau, Jacques Bonnaffé, Julien Bouanich, Thierry Gimenez, Samuel Jouy, Clément Manuel et Yannick Renier.

Quatre années se sont écoulées depuis la vente des Capucins, qui clôturait la saison 2. Les séminaristes Yann, Guillaume et José, désormais prêtres, ■■■

 Reproduction interdite © 2015 Fréquences

Programmes

■ ■ ■ sont accueillis dans leurs nouvelles paroisses. Chacun d'eux va devoir lutter contre les évidences, les faux-semblants et les secrets pour se montrer à la hauteur de l'idée qu'il se fait de sa vocation…

Cette troisième saison (8 x 52') et le coffret de l'intégrale de la série seront disponibles en DVD le 21 octobre. ■

Canal+ : nouveau rendez-vous le samedi à 12h35 avec Eric et Quentin

Les humoristes **Eric et Quentin** qui travaillent au ***Petit journal*** depuis plusieurs années, ont pris ce week-end **les commandes d'un nouveau rendez-vous** en clair intitulé ***Eric & Quentin sur Canal+***. **Chaque samedi à 12h35**, le téléspectateur découvrira les coulisses de la vie du duo au sein de la rédaction du *Petit journal*. « Au début, ils ne faisaient pas d'antenne et écrivaient simplement des textes. Puis petit à petit, ils ont commencé à apparaître devant la caméra. Au fil de ces apparitions, leur ego n'a cessé de croître. Ils ont fini par devenir des "gens d'antenne" qui se pensent drôles et appréciés de tous, ne se rendant pas compte qu'ils sont en réalité odieux et véritablement méprisés par leurs collègues », selon le communiqué de la chaîne. ■

Audiences

Canal+ Sport : 700 000 abonnés devant le 1/8 de finale de l'Euro Basket 2015

Le huitième de finale de l'**Euro de Basket 2015** masculin, remporté par la France face à la Turquie (76-53) et diffusé en direct et en exclusivité sur **Canal+ Sport** samedi à 21h00, a réalisé un « score d'audience puissant » avec **près de 700 000 abonnés** sur l'ensemble du match, pour **une pda abonnés de 16,6 %**, s'est félicité le groupe Canal+ ce dimanche (chiffres Médiamétrie).

Canal+ Sport diffusera le quart de finale contre la Lettonie mardi 15 septembre à 21h. ■

Canal+ : semaine noire pour le lancement du *Grand journal* « troisième génération »

Semaine noire pour ***Le grand journal*** « troisième génération », présenté depuis lundi dernier par **Maïtena Biraben** et produit par **Flab Prod** (Vivendi). La nouvelle formule du talk-show de **Canal+** a vu son audience baisser de jour en jour depuis son lancement. Le nombre de téléspectateurs s'est même **réduit d'un tiers en quatre jours**, passant de **915 000 personnes** (5,1 % de pda), le lundi, à **611 000** (3,6 %) le jeudi. Ce jour-là, *Le grand journal* a même été dépassé par France 5 et son magazine ***C à vous*** (Troisième Œil Productions). Ce dernier réunissait **744 000 téléspectateurs** (4,5 % de pda) quand ***Le grand journal*** chutait à **611 000 personnes** (3,6 %). Même cas de figure vendredi, malgré une légère remontée du *Grand journal*. Suivi par **664 000 téléspectateurs** (4,2 %), il a été devancé par *C à vous*, regardé par **712 000 personnes** (4,5 %). ■

Distinctions

Festival de la fiction TV de La Rochelle : palmarès de l'édition 2015

La **17e édition du festival de la fiction TV de La Rochelle**, présidée cette année par l'actrice **Michèle Laroque**, s'est achevée ce dimanche. Sur les 16 prix décernés, **France 2** en décroche **neuf**, dont celui du meilleur téléfilm avec *Borderline*. **Arte** remporte trois prix dont celui de la meilleure réalisation. **TF1** repart avec trois prix dont celui récompensant la meilleure série de 52' pour *Une chance de trop*. M6 et France 3 n'ont pas été récompensées.

Voici le palmarès :

– Prix du meilleur téléfilm : ***Borderline*** (Alchimic Films/Bad Company pour France 2)

– Prix de la meilleure série de 52' : ***Une chance de trop*** (VAB pour TF1)

– Prix de la meilleure série de 26' : ***Lazy Company*** (Empreinte Digitale/Six Pieds Sur Terre pour OCS)

– Prix du meilleur programme court en série : ***Parents mode d'emploi*** (Elephant Story pour France 2)

– Prix de la meilleure webfiction : ***Housewarming***, réalisée par Marc di Domenico

– Prix de la meilleure réalisation : **Julie Lopes Curval** pour *L'annonce* (TS Productions pour Arte)

– Prix du meilleur scénario : **Camille Bordes-Resnais** et **Alexis Lecaye** pour *Dame de feu* (Dajma pour France 2) ■ ■ ■

 Reproduction interdite © 2015 Fréquences

Distinctions

– Prix de la meilleure musique : **Erwann Kermorvant** pour *Borderline*

– Prix de la meilleure interprétation féminine : **Alexandra Lamy** pour *Une chance de trop*

– Prix de la meilleure interprétation masculine : **Patrick Catalifo** pour *Borderline*

– Prix du jeune espoir féminin : **Alice de Lencquesaing** pour *Marjorie, jamais sans ma mère* (K'ien Productions pour France 2)

– Prix du jeune espoir masculin : **Baptiste Cosson** pour *Dame de feu*

– Prix de la meilleure fiction étrangère : ***No Offence*** (Channel 4)

– Prix spécial du jury pour la fiction étrangère : ***T.*** (één, Belgique)

– Mention spéciale du jury : **Yannick Choirat** pour *Neuf jours en hiver* (Roche Productions/Arezzo Films pour Arte)

– Prix de la meilleure contribution artistique : ***Au service de la France*** (Mandarin Télévision pour Arte)

– Prix du meilleur téléfilm de l'année, en partenariat avec *Télé Star* et *Télé Poche* : ***L'emprise*** (Léonis – Groupe Endemol pour TF1)

– Prix des collégiens de la Charente-Maritime : ***Parents mode d'emploi***

– Prix Poitou-Charentes des lecteurs de *Sud-Ouest* : ***Envers et contre tous*** (Ramona Productions pour France 2) ■

Prix des formats de l'année : *24h*, *10 %* et *Slam* récompensés en 2015

TV France International (TVFI) et **La Fabrique des formats**, incubateur initié par le Club Galilée et dédié à la création « made in France », ont décerné mercredi soir **deux prix** récompensant les **formats télévisés français** dont l'**originalité** et le **caractère innovant** semblent particulièrement prometteurs.

L'un des « **prix Spécial format** » est revenu à ***24h***, expérience transmédia produite par **Alegria Production** et **Upian**, qui montre le visage d'une ville pendant une journée. Après Berlin, le numéro sur **Jérusalem** a bénéficié d'une diffusion événementielle sur **Arte** et d'un dispositif digital 360° (nos informations du 11 avril 2014).

L'autre prix a été décerné à ***10 %*** (6 x 52', Mother Production et Mon Voisin Productions), une fiction sur le monde des agents artistiques qui doit être diffusée en fin d'année sur France 2.

Le « **prix Export Format** », qui récompense le format français ayant rencontré le **meilleur succès commercial à l'international**, est pour sa part revenu au jeu ***Slam*** (**Effervescence**), diffusé quotidiennement sur France 3. *Slam* a notamment été exporté en **Turquie**, où plus de 200 émissions de *Kelime Çengeli* ont été diffusées sur TRT Okul, en **Slovénie** avec 180 épisodes pour la 1re saison de *Vem!* sur RTV Slovenija. Des adaptations en Italie et en Suisse font l'objet de négociations avancées, s'est félicité vendredi le Spect dans un communiqué.

Le jury était cette année présidé par **Gérald-Brice Viret**, dg des chaînes de télévision France et international de Lagardère Active et président de l'ACCeS. Il réunissait par ailleurs Mathieu Béjot et Stéphane Fournier (TVFI), Philippe Chazal et Fiona Bélier (La Fabrique des formats), Emmanuelle Bouilhaguet (Lagardère Entertainment Rights), Alexandra Crucq (Newen), Stéphanie Madubost (Coyote), Marie-Xavière Rochet (groupe Elephant). ■

Evénements

Eutelsat TV Awards : 5 chaînes françaises parmi les nominées 2015

Les chaînes françaises sont **les plus représentées dans les finalistes** des **Eutelsat TV Awards**, qui seront remis le **30 octobre** lors d'une cérémonie à Rome. Cinq d'entre elles ont été sélectionnées : **France 24**, dans la catégorie « Information », **myzen.tv** et **Trace Sport Stars** dans la catégorie « Mode de vie », **France Ô** en « Culture et documentaires » et **Nollywood TV** parmi les chaînes cinéma.

Plus de 100 chaînes issues de 27 pays différents avaient pris part à la compétition de l'édition 2015. Le jury international, présidé par **Duilio Giammaria**, grand reporter de la Rai, a établi la liste des finalistes sur des critères de qualité de la programmation, de capacité d'innovation et de créativité, précise Eutelsat.

Les participantes aux Eutelsat TV Awards peuvent désormais se porter candidates au **prix du « People's Choice »** qui récompensera la chaîne remportant le plus de votes du public. Les téléspectateurs sont invités à voter du 10 septembre au 12 octobre sur le site web des chaînes candidates ou via le site officiel du concours – eutelsattvawards.com – ainsi que sur ceux des professionnels du secteur dont broadbandtvnews.com, millecanali.it et produ.com. ■

 Reproduction interdite © 2015 Fréquences

Au fil des tweets…

VSD's tweets : spécial adieux de Chazal ; et... Benqué, Soyeux, Ernotte, Rony, Namias, Lucet, Pellerin...

Une sélection, parfaitement arbitraire, de tweets qui nous ont amusés ou instruits. Ou pas. L'orthographe et la syntaxe d'origine sont conservées… sauf exception charitable !

Vos avis, vos suggestions : commentaire@satellifax.com ou @joelwir ou @satellifax.

@MICHELPOLNAREFF @claire_chazal Vous m'avez toujours porté bonheur. Je vous regretterai, comme des millions de téléspectateurs. Mersea…

@PPDA Un coup de chapeau affectueux à Claire et à une certaine forme d'élégance qui manque singulièrement à son patron.

@mikasounds Toute mon admiration et ma tendresse #clairechazal @Claire_Chazal

@DenisBrogniart Pensées très affectueuses ce soir pour @Claire_Chazal une femme charmante, sensible et élégante avec qui j'ai travaillé de nombreuses années

@FaustineFB Une femme en colère… Mais toujours si élégante et classe. Bonne chance @Claire_Chazal et à très bientôt, autrement.

@DamidotValerie si à la fin de son JT Claire lance un karaoké géant "elle est vraiment phénoménale". vas y Claire donne tout !! #clairechazal

@courbet_julien Ciao claire !! #Chazal

@YannickBollore Bravo @Claire_Chazal pour ce final digne et émouvant…

@Bruce_Toussaint Merci et bravo @Claire_Chazal ! Quelle classe pour ce dernier JT !!

@FogielMarcO Des adieux à l'image de Claire… Elégance. Intelligence. Maîtrise. Intensité. Tellement fier !

@PascalNegre Respect pour @Claire_Chazal une grande professionnelle rayonnante ! A bientôt, je n'en doute pas, pour de nouvelles aventures !!

@luclaventure Il y a des départs qui se font dans l'élégance, la discrétion et la classe #respect #clairechazal

@SandQuetierOff Pensées pour @Claire_Chazal… Grande dame, lumineuse…#respect

@Tof_Beaugrand MERCI @Claire_Chazal pour ces moments d'info, ces moments de vie partagés. J'applaudis comme la rédaction. Elégante jusqu'au dernier jour

@MarieDrucker Un salut amical à ma consœur Claire Chazal ! Je t'embrasse

@AidaTouihri Très touchant l'hommage de la rédaction de @TF1 à Claire Chazal. Et elle… Magistrale ! Bonne chance à Anne-Claire Coudray…

@nikosaliagas Respect et amitiés pour @Claire_Chazal aussi pro que lumineuse ce soir sur @tf1

@SylvieTellier Un dernier JT #20h à l'image de la femme #Élégant #Chic #Sobre Qui se souvient de l'avant @Claire_Chazal ? @TF1

@mediathom Bravo à la rédaction de @TF1 pour ce bel hommage à Claire #Chazal, nous rappelant que présenter le JT, c'est raconter l'histoire du monde…

@Elodiegossuin MERCI @Claire_Chazal d'avoir été, tous les WE depuis 24 ans, "Tata Claire", là, avec nous, dans notre salon…

@Steph_Rotenberg Une pensée pour @Claire_Chazal mille bravos pour ce formidable parcours professionnel et à très bientôt pour de nouvelles aventures !

@DenisEstelle Devant le dernier JT de Claire Chazal… Etrange de se dire qu'elle ne fera plus partie de mes dimanches soir. #JT @tf1

@OmarSy Mes pensées à @Claire_Chazal pour ce dernier JT sur @TF1 mais aussi, j'en suis sûr, le début de nouvelles et belles choses pour elle ! #Ému

@MaryseBurgot Travailler pour France 2 et être émue par les mots élégants de Claire Chazal sur TF1. #lavraieclasse. #ClaireChazal

@aslapix Rayonnante pour ce dernier JT… L'élégance toujours. Bravo @Claire_Chazal et à très bientôt

@JF_Piege Merci Claire d'avoir embelli les infos de mes 25 dernières années #clairechazal

@laurentsolly L'élégance #Claire

@BrunoGUILLONOff Grande classe de Claire Chazal pour son dernier journal … #Respect

@anne_roumanoff Quelle classe ! Quelle élégance ! Quelle dignité ! Bravo Claire Chazal !

@cdesplaces Incroyable clip chazalien de fin now @TF1

@EliseLucet Claire, fin d'une grande page de vie… Début d'une autre… Je te souhaite le meilleur !!

@alainjuppe Bye, Claire Chazal ! Toujours aussi classe.

@letellier_ftv Au revoir @Claire_Chazal Qui a aussi connu les journaux de la nuit et qui m'accompagnait le week-end

@xdemoulins Eclair d'émotion… Merci à elle ! #ClaireChazal #TF1

@mariefugain1 Fin du journal de TF1 très émouvante. Merci Claire Chazal …

@TF1LeJT Merci d'avoir incarné l'information des week-ends de TF1 pendant près de 25 ans avec talent : https://www.facebook.com/TF1leJT/photos/

@romaindlx Laurent Delahousse en fin de journal : "Une pensée amicale, ce soir, pour ma consoeur Claire Chazal." #ClaireChazal

 Reproduction interdite © 2015 Fréquences

Au fil des tweets…

@JulienAlliot Bel hommage à @Claire_Chazal sur Twitter. Anonymes et célébrités. Une page se tourne, ça a mouillé les yeux à plus d'un… #clairechazal
@TwitterMediaFR Plus de 150 000 Tweets sur @Claire_Chazal entre 19h et 22h cc @TwitterFrance

@FabSintes Je suis curieuse du score du JT de @TF1 ce soir. Et donc de la minute de Pub. Claire Chazal vient de faire gagner le jackpot à sa chaîne.

@matanemalit Vous faites tout un flan sur les 24 ans de JT de #chazal mais ça ne représente que 15 secondes en Années Michel Drucker !

@benjaminrabier Icône jusqu'au bout… Claire Chazal dans #Star80 sur @TF1 ce soir.

@tomjoubert RDV à 23h en direct sur @BFMTV pour commenter le dernier JT de Claire Chazal

@francetvinfo Eviction de Claire #Chazal : "Pas sûre qu'on aurait fait ça à un homme", réagit Elise Lucet dans @Mediaslemag http://www.francetvinfo.fr/

@EliseLucet Bonne Nouvelle. Tous les #cashinvestigation sont exceptionnellement visibles sur pluzz pendant un mois Merci pour tous vos soutiens !

@mediathom Selon @EliseLucet le reportage sur le crédit mutuel ne sera peut-être pas diffusé sur @France3tv le 3 octobre prochain. #mediaslemag

@ronez Dans le cas d'Ophélie Meunier, les commentaires sexistes sont affligeants. Y'a une limite au Canal+ bashing…

@puremedias "On n'est pas couché" : Guy Bedos traite de nouveau Nadine Morano de "connasse" http://www.ozap.com/

@oliviersou1 La télé sexiste avec les rides féminines ? A @Francetele, en tout cas, on a à l'antenne beaucoup de talentueuses quinqua- et sexagénaires…

@shizuka37 #LeGrand8 sans @AudreyPulvar c'est bizarre quand même…
@AudreyPulvar Mais non… :-) Au contraire, plus de sourires, moins de coup de gueule ! C'est mieux ! @LeGrand8D8

@mouloudachour Réellement génial ce numéro d'#enqueteexclusive qui dénonce le mauvais goût des jeunes actifs bobos .
@mouloudachour Quand je vois #enqueteexclusive je comprends pourquoi il y a certains endroits où je n'ai jamais voulu aller. Merci Bernard
@MaximeRiou Cocaïne, strip-teaseuses , trafics illégaux.. Pas de doute , je regarde bien #EnquêteExclusive

@FabSintes Tweeter me désespère : Pour se débarrasser des racistes incultes il suffit d'arrêter de répondre/RT des débiles à 12 followers #CaMenerve

@GuyDutheil A. de Caunes et M. Biraben ont divisé par trois l'audience du Grand Journal @lgj_canal
@joelmorio Jusqu'où ira la chute ? Le grand journal battu par Hanouna C à vous et… les Ch'tis !
@MichelField #cavous devant le #LGJ ! Bravo à toute l'équipe pour cette première manche amicale où l'access #france5 passe devant Canal+ !

@Eberretta Canal+ : Bolloré finira peut-être par appeler son fils Yannick à la rescousse. Remember #Direct8

@NamiasRobert La télévision c'est un métier contrairement à ce que semblent penser M. Bolloré et quelques autres. Idem pour la presse et la radio.

@csaaudiovisuel Retransmission en direct sur le site du CSA des auditions publiques de LCI, Paris Première et Planète+ le 14/09/15 : http://urlz.fr/2oDs

@julienbellver Alors que TF1 éjecte Claire Chazal, Radio Classique fait la promo de son émission dans la presse

@MaxRusz Brillante émission @LPJofficiel mais que d'hommes, que de "majorité visible" pour une émission qui se veut moderne et progressiste. Dommage !

@CBenque Dans le @ELLEfrance spécial beauté de cette semaine, lisez comment Mark Zuckerberg aide les hommes à lever un tabou…

@ThomasSotto Oh putain ! V. Sanson chez @nikosaliagas @Europe1 ! La classe internationale cette émission !! Il faudrait la programmer en prime @TF1 !!#SDC

 Reproduction interdite © 2015 Fréquences

Au fil des tweets…

@fandoetlis Enfin un grand projet audiovisuel M6 et TF1 s'associent pour un projet TNT de chaîne de téléachat http://www.challenges.fr

@NilouSoyeux #FFTV2015 #Pub : évitons un mauvais remake de Touche pas au grisbi ou pire : des tontons flingueurs @DelphineErnotte
@NilouSoyeux #FFTV2015 La fiction la priorité de @Francetele : une mission de service public @DelphineErnotte
@NilouSoyeux #FFTV2015 pour la fiction plus de diversité et plus de place sur les écrans de @Francetele @DelphineErnotte

@guilprieur Excellente rencontre entre les auteurs, @DelphineErnotte et les équipes de France TV pour parler avenir de la fiction fr ! Bcp d'espoirs

@lmarsick Entendu au #festival TV La Rochelle : "c'est qui ? Alexandra Lamy – l'ami de qui ?" #omg

@taimaz Quand Nadia et Alexandre de #TheApprentice se plaignent dans un communiqué d'être maltraités par les journalistes… #fatigue

@DelphineErnotte Fromage ou dessert ? Non c'est régime… je n'arrêterai jamais de me battre pour @Francetele

@RonyHerve Pellerin : +1 € pour la redevance JDD.fr http://www.lejdd.fr/ C'est mieux que rien ! Une réforme en profondeur toujours attendue @webscam

@odebx L'ancienne dg d'@orange obtient une augmentation de la taxe sur les #FAI pour la redevance TV. @srichard doit apprécier (1)

@joelwir Sur @France2tv via @tvorange (fibre) les sous-titres normaux [du film de dimanche soir] sont terriblement décalés par rapport à l'image. ST malentendants OK

@RugbySurCanal Bienvenue sur le compte Twitter du rugby sur @canalplus. La @rugbyworldcup démarre dans 5 jours sur nos antennes !

(Tweets relevés les vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 septembre) ■

Revue de presse

Notre revue de presse se veut un aperçu du secteur, vu par les autres médias (presse papier, presse en ligne, télévision, radio), en complément de nos propres contenus. Ainsi qu'il est de tradition pour toute revue de presse, les opinions exprimées et les faits mentionnés ne doivent pas être considérés comme reflétant les vues de notre rédaction.

J.P. Baudecroux / NRJ : « Nous ferons tout pour redevenir premier »

(Jean-Paul Baudecroux, pdg du groupe NRJ, interrogé par Enguérand Renault, *Le Figaro*, lundi 14 septembre)

[…] **Q** : Vous avez remis beaucoup d'argent pour redresser NRJ 12 en débauchant Benjamin Castaldi ou Valérie Damidot. *L'académie des 9* a démarré mollement. Avez-vous trouvé la bonne formule ?

Jean-Paul Baudecroux : J'ai fait appel à un grand professionnel de la télévision, Vincent Broussard, pour prendre les rênes du pôle télé. Je lui fais confiance. NRJ 12 va lancer douze nouvelles émissions dans les semaines à venir. Il va y en avoir un certain nombre qui vont bien marcher. « Je rappelle que sur les auditeurs de moins de 75 ans, nous sommes la première radio de France. » […]

Q : Combien de temps laissez-vous à Vincent Broussard pour réussir ?

JPB : En télévision, il faut du temps pour s'installer. Je lui donne donc le temps nécessaire pour réussir. […]

Q : La radio NRJ devait retrouver sa place de leader perdue face à RTL. Mais il n'en a rien été. Pensez-vous redevenir leader en audience cumulée ?

JPB : Effectivement, RTL est repassée devant nous. Je pense que cela est dû en grande partie à la grève de Radio France. Mais je vous donne rendez-vous aux prochains résultats d'audience radio, les 15 novembre et 15 janvier. Nous ferons tout pour redevenir premier. […]

Q : L'objectif de 14 % tient-il toujours ?

JPB : Bien sûr, à terme, je vise toujours 14 % d'audience. Je ne vais pas changer les objectifs.

Q : […] NRJ Group reste le seul groupe indépendant du PAF. Pouvez-vous le rester ? Discutez-vous avec des acheteurs potentiels ?

JPB : Cela fait trente-quatre ans que nous sommes un groupe indépendant et nous tenons toujours. Ce n'est pas une fatalité d'être indépendant. Nous avons une stratégie claire avec un pôle radio, un pôle télé et un pôle ■■■

 Reproduction interdite © 2015 Fréquences

■■■ internet. […] Je suis très confiant dans l'avenir de mon groupe. Etre indépendant et petit peut aussi être une force. Vous savez, nous sommes très courtisés et je ne jure de rien.

Q : Courtisé par qui ?

JPB : Par tout le monde. Mais jusqu'à présent, je ne suis pas allé plus loin dans les discussions. Je suis très pragmatique et je n'ai jamais dit non à rien.

Q : Vous dirigez ce groupe depuis trente-quatre ans. Préparez-vous votre succession ?

JPB : J'y pense souvent mais j'ai une équipe en place et qui est très opérationnelle. Je reste pdg et m'occupe de la stratégie long terme diversification et internet. ■

VOD : Orange mise sur le développement du téléchargement définitif
(*Le Film français*, vendredi 11 septembre)

[Alors qu'en février 2014, Orange a fait évoluer son service de VOD en lançant le téléchargement définitif (nos informations du 10 février 2014).]

« Le téléchargement définitif est une activité clé dans le business de la VOD. Nous pensons que c'est un vrai relais de croissance », affirme Bernard Tani, directeur VOD et acquisitions chez Orange. Sur le portail de vidéo à la demande, l'EST [ou téléchargement définitif] affiche en effet des résultats plus élevés que prévu. Au départ, l'offre ne comportait que très peu de programmes. Mais, depuis cet été, des studios américains sont distribués en EST chez Orange. Nous exploitons jusqu'à 2 000 titres », résume Bernard Tani. Avec 375 000 transactions cumulées depuis le lancement de l'activité et 3,70 M€ de chiffre d'affaires annoncé, le téléchargement définitif se vend à un prix moyen de 10 €, et « remonte deux à trois fois ce que remonte la VOD locative à l'industrie ». estime-t-il. Un constat qui place l'EST en bonne position pour se substituer, à terme, au produit physique qui ne cesse de baisser. […] Fort de son bilan, Orange cherche aujourd'hui à développer cette activité. Première étape fin 2015, avec un nouveau portail d'exposition des contenus, qui permettra de choisir, à chaque fois que les droits l'autorisent, entre location et téléchargement définitif. Deuxième étape début 2016, avec le lancement de l'EST en mode déconnecté. En effet, pour le moment, l'utilisateur peut regarder son programme sur tous les écrans, à condition d'être connecté à internet. Seule une copie de sauvegarde est disponible, mais elle ne peut pas être transférée sur tous les écrans. « Dès 2016, le consommateur pourra télécharger le film de son choix et le visionner sur les cinq terminaux autorisés. Cela répondra à un attribut clé de l'EST : regarder ses contenus même en l'absence de toute connexion internet », explique Bernard Tani. Et Orange réfléchit à rendre l'EST plus attractif pour le consommateur. « Il y a encore du travail, car la seule transposition du produit physique dans le numérique ne suffira pas. Mais nous sommes convaincus qu'il y a un futur possible sur le digital et qu'il sera porté par l'EST. » ■

France 5 / CBTV : Caroline Munoz remplace Noëlle Bréham dans *Silence ça pousse !*
(*Le Parisien*, vendredi 11 septembre)

Coanimatrice de *Silence ça pousse !* [CBTV] depuis 2002 avec Stéphane Marie, Noëlle Bréham a raccroché son tablier cet été. Elle sera remplacée les mercredis soir à 21h25 par Caroline Munoz, comédienne et ancienne présentatrice de *Déco 8 !* sur D8. Noëlle Bréham présente désormais la tranche 23h-1h sur France Inter. ■

Elections / Médias : Autoriser les sondages jusqu'à la veille du scrutin ? « On a tous à y gagner »
(Hervé Béroud directeur de la rédaction de BFM TV, interrogé par Richard Sénéjoux, *télérama.fr*, jeudi 10 septembre)

[Alors que le CSA, parmi les 15 propositions formulées ce jeudi, conseille notamment de repousser de 24 heures la période de réserve des médias lors des campagnes électorales.]

Q : Aujourd'hui, les candidats et leurs soutiens sont bannis des antennes après 20h le vendredi qui précède le scrutin, pour ne pas influencer le vote. Le CSA propose d'aller jusqu'au samedi, 20h. Une bonne idée ?

Hervé Béroud : Bien sûr. Avec le numérique, on arrive à des situations ridicules : les candidats n'ont plus le droit de parler à l'antenne des chaînes… mais peuvent le faire sur les sites internet ou les réseaux sociaux ! Pouvoir publier des sondages jusqu'au samedi soir me paraît aussi très pertinent.

Q : Et pourquoi pas aussi le jour de l'élection ? Des estimations sont accessibles sur les sites de médias étrangers ou Twitter…

HB : C'est vrai. On est toujours en retard par rapport à la technologie. Mais j'estime que le dimanche, jour du vote, doit rester sacré. Sinon, on verrait des candidats continuer à faire campagne dans les bureaux en réaction à ce qu'ils lisent sur les réseaux sociaux ! Fermer les bureaux à 19h ou 20h seulement, et plus du tout à 18h, doit aussi être retenu : cela permettrait que les premières estimations ne soient quasiment pas connues des derniers électeurs se rendant aux urnes. Ces nouvelles ■■■

 Reproduction interdite © 2015 Fréquences

■■■ règles sont facilement applicables, dès la prochaine présidentielle. J'espère que législateur va entendre le CSA. On a tous à y gagner !

Q : Parmi les quinze propositions du CSA en faveur du pluralisme politique en période électorale, quelles sont celles qui peuvent vraiment changer les choses ?

HB : La plus importante est à mon sens celle qui porte sur la présidentielle. A l'heure actuelle, télés et radios sont tenues de respecter une égalité totale entre tous les candidats pendant cinq semaines avant le premier tour. En 2012, rappelez-vous, on devait accorder autant de temps de parole à Jacques Cheminade, candidat on va dire original, qu'à François Hollande ou Nicolas Sarkozy ! Aberrant. A tel point que beaucoup de chaînes généralistes ont décidé de réduire la parole politique sur leurs antennes au moment le plus crucial, faute de place pour tous ! Le CSA propose aujourd'hui de ramener l'égalité totale aux deux dernières semaines de la campagne, c'est bien suffisant. Les trois semaines qui précédent l'ultime quinzaine fonctionneraient sur le principe de l'équité, c'est-à-dire que télés et radios accorderaient le temps de parole suivant la représentativité et l'implication de chaque candidat. Un principe en vigueur d'ailleurs pour tous les autres scrutins. ■

Elections : Hervé Béroud (BFM TV) émet des réserves sur les propositions du CSA pour les primaires

(Caroline Sallé, *Le Figaro*, vendredi 11 septembre)

[Alors que parmi les propositions formulées ce jeudi par le CSA pour changer les règles du jeu médiatique lors des campagnes électorales figure celle de mieux encadrer les primaires en demandant d'une part une stricte égalité du temps de parole entre les concurrents d'un même parti mais également entre les camps opposés.]

[…] Hervé Béroud, le directeur de la rédaction de BFM TV, émet cependant quelques réserves concernant le sujet des primaires. « Demander durant la période des primaires de respecter l'équilibre habituel entre les partis me paraît compliqué. On peut rééquilibrer ensuite à condition de nous donner plus de temps que la seule durée des primaires », estime-t-il. […] ■

Radio : pourquoi les revues de presse marchent-elles toujours aussi bien ?

(Edouard Laugier, *Le nouvel Economiste*, vendredi 11 septembre)

[…] Héritage du « journal parlé », programmé dans les années vingt, la revue de presse fait mieux que résister à l'heure du tout numérique et de l'information en temps réel. Chaque matin, elle anime le quotidien de plusieurs millions de Français. RTL, France Inter et Europe 1 diffusent les revues les plus écoutées, entre 1,8 et 1,4 million d'auditeurs chacune. Adeline François, Natacha Polony et Hélène Jouan débarquée sur Inter cette saison dressent un panorama de la presse écrite. En 5 ou 6 minutes, leur « papier » revient sur le traitement de l'actualité du jour, en particulier dans les grands quotidiens nationaux. « Une revue de presse est une juxtaposition de point de vue et d'opinions différentes sur un événement donné », résume Frédéric Couteau, le doyen du genre avec 10 ans d'antenne sur RFI. Voilà pour le principe général. Dans les faits, il y a autant de revues de presse que de journalistes. L'exercice est à la fois très solitaire et très subjectif. […] Diffusée au cœur du prime time des médias du matin entre 8h20 et 8h40, la revue de presse est un programme stratégique pour les radios. Elle arrive au même moment sur les trois radios généralistes, – RTL, France Inter et Europe 1. Au-delà de la bataille de l'audimat, pourquoi cette exposition de l'écrit sur les ondes ? Noblesse oblige, les journaux demeurent le média de la réflexion journalistique. Même en radio. « La presse écrite reste une référence en matière d'information. D'abord, elle donne le « La » de l'agenda en particulier politique, ensuite elle garde une capacité unique à approfondir des sujets et à produire des contenus de temps long », explique Laurent Guimier, le directeur de France Info. La revue de presse sert aussi à faire émerger d'autres actualités et une hiérarchisation de l'information différente. Pour Nicolas Escoulan, le directeur de la rédaction d'Europe 1, « chaque station a ses journaux et ses enquêtes pour rapporter l'actualité. Mais on ne peut pas être partout, explique-t-il. Elle est une fenêtre sur les informations que nous ne traitons pas, sur les débats que nous ne pouvons pas forcément réaliser ». ■

Canal+ : Anne Hommel, communicante de crise pour Maïtena Biraben et le *Grand journal*

(Cyril Lacarrière, *l'Opinion*, vendredi 11 septembre)

Anne « est balaise », « c'est de la bombe ». Maïtena Biraben ne s'embarrasse pas de détours – ce n'est pas le style de la maison – lorsqu'elle évoque celle qui l'accompagne depuis quelques semaines. Ni la nouvelle présentatrice du *Grand journal*, ni sa conseillère en image et communication n'envisageaient de rendre publique leur collaboration. Mais il n'était pas non plus question de se cacher. Oui, Anne Hommel a bien officiellement intégré l'équipe de l'animatrice. Une association qui n'avait pourtant rien d'évident, tant il est plus habituel de voir Anne Hommel dans la communication politique ou de crise (DSK ou Cahuzac en pleine tempête, *Charlie Hebdo* après les attentats…). De son côté, celle qui jusqu'en juin dernier présentait *Le supplément* ne semblait pas (encore) entrer dans la catégorie des stars « control freak ». Mais le raz-de-marée bolloro-estival a tout changé. Maïtena ■■■

 Reproduction interdite © 2015 Fréquences

Revue de presse

■ ■ ■ Biraben n'a pas seulement succédé à Antoine de Caunes. Elle a été imposée par le grand patron et premier actionnaire de Vivendi, donc de Canal+ : Vincent Bolloré. Le tout accompagné d'un gigantesque coup de balai qui laisse les équipes du groupe encore sonnées. En acceptant de prendre le siège que son patron lui offrait sur un plateau, Maïtena Biraben a pris le risque de devenir la cible de critiques voire de vengeances. Bien s'entourer était alors devenu une impérieuse obligation et l'arrivée d'Anne Hommel ne doit rien au hasard. […] L'association étonne malgré tout. Parce qu'Anne Hommel ne fait pas partie des habituées des coulisses des plateaux de télévision. Si elle dit avoir d'autres clients dans le PAF, dont elle se garde évidemment de révéler le nom, ce n'est pas la spécialité des sociétés, Majorelle PR & Events. « C'est une question d'affinités », tente d'expliquer un expert du conseil en image, dont les clients occupent toutes les grandes chaînes. « Face aux gros enjeux qui l'attendent et à la soudaineté de la décision, Maïtena Biraben avait besoin d'être absolument protégée. » […] ■

Canal+ : Jean-Michel Aphatie commente le nouveau *Grand journal* et la méthode Bolloré

(Jean-Michel Aphatie, interrogé par Rania Hoballah, *metronews.fr*, jeudi 10 septembre)

[Alors que l'ancien chroniqueur du *Grand journal*, anime désormais *Europe Midi* sur Europe 1.]

Q : Que pensez-vous de la nouvelle formule du *Grand journal* avec Maïtena Biraben ?

Jean-Michel Aphatie : Je trouve que Maïtena est à la hauteur de ce qu'on connaît d'elle. Elle a vraiment de la présence. Après, je trouve que le plateau est un peu faible. Il manque dans l'équipe des chroniqueurs quelqu'un de vraiment fort et sérieux pour l'épauler.

Q : Que pensez-vous des méthodes de management de Vincent Bolloré qui a fait le grand ménage à Canal+ ?

JMA : Un patron qui veut s'occuper de sa propriété, c'est légitime. Après, je suis étonné de la déstabilisation en chaîne qu'il provoque. Peut-être qu'il a raison, mais ça, ce seront les audiences qui le diront. Modifier *Le grand journal*, je peux le comprendre mais tout changer en même temps, c'est curieux. Je ne sais pas si ses choix découlent d'une volonté d'imposer quelque chose ou d'une véritable politique éditoriale. ■

Bolloré / iTELE : la Une assassine de *Marianne*, étrangement absente de la revue de presse

(*puremedias.com*, vendredi 11 septembre)

[Alors que, contrairement à son habitude, Olivier Galzi n'a pas présenté hier la Une de *Marianne* qui titrait : « Bolloré : un nouveau serial killer sur Canal+ ? » lors de sa revue de presse sur iTELE.]

[…] Joint par *puremedias.com*, Joseph Macé-Scaron [patron de la rédaction de *Marianne*] tient à normaliser cette absence. « Vous ne devez pas regarder régulièrement l'émission du jeudi. Ça arrive souvent que la Une de *Marianne* ne soit pas citée », nous a-t-il expliqué. Le journaliste a souligné que des contraintes techniques ne permettaient pas, parfois, de fournir en temps voulu la Une de *Marianne* sans pour autant préciser pourquoi celle de cette semaine n'avait pas été montrée à l'antenne. Quant à savoir s'il s'était plaint de cette absence en tant que patron de l'hebdomadaire, Joseph Macé-Scaron est resté évasif, se retranchant derrière un « c'est arrivé par le passé ». Problème, après être remonté jusqu'au jeudi 8 janvier, *puremedias.com* a constaté que la Une de *Marianne* était systématiquement présentée chaque semaine dans la revue de presse du jeudi soir d'Olivier Galzi (sauf à trois reprises où il n'y a pas eu de revue de presse pour cause d'édition spéciale). Concernant les contraintes techniques évoquées par le polémiste, il convient aussi de préciser que la Une de *Marianne* était visible hier dès 15h05 sur le compte Twitter officiel de l'hebdomadaire. […] ■

Europe 1 : Estelle Denis, joker d'Hanouna dans les *Pieds dans le plat*

(*Le Parisien*, vendredi 11 septembre)

Estelle Denis, nouvelle recrue de la bande radiophonique de Cyril Hanouna sur Europe 1, remplacera le chef de bande le mercredi 23 septembre dans *Les pieds dans le plat* sur Europe 1 de 16h à 18h30. ■

Agenda

Agenda médias : événements d'aujourd'hui et de demain

Aujourd'hui	10:00	**CSA**, audition des dirigeants du groupe **TF1** pour la demande de passage en gratuit de LCI.
	15:00	**CSA**, audition des dirigeants de **M6** pour la demande de passage en gratuit de Paris Première.
	17:15	**CSA**, audition des dirigeants de **Canal+** pour la demande de passage en gratuit de Planète+.
Demain à vendredi		**Cartoon Forum** à Toulouse.
Demain	13:00	**Association des journalistes médias**, déjeuner autour de Nicolas Coppermann (Endemol). Contact : contact@ajmedias.fr

 Reproduction interdite © 2015 Fréquences